

MEM

703

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

EFFETS DU CADRE RÉGLEMENTAIRE DE LA LIBERTÉ ÉCONOMIQUE SUR
L'INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER: APPROCHE EMPIRIQUE
COMPARANT L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET L'EUROPE OCCIDENTALE

MÉMOIRE



PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

PAR

(M.) MORY FODÉ FOFANA

JUIN 2013

REMERCIEMENTS

Merci à Monsieur Filip Palda, mon directeur de mémoire. Je tiens à souligner que votre cours d'économie du secteur public et le débat intellectuel sur les enjeux économiques cruciaux qu'ils suscitaient furent une véritable source d'inspiration pour moi. Votre cours de statistique m'a aussi permis d'améliorer ma compréhension des techniques économétriques. Vous avez été un directeur très inspirant qui, à chaque rencontre, a ouvert de nouvelles avenues de réflexion. Enfin, merci pour votre livre *Pareto's Republic and the New Science of Peace* dont vous m'avez offert une copie. Sans en faire une propagande, je puis dire que ce livre est un exposé efficace de la façon dont les sociétés humaines peuvent construire la prospérité basée sur le respect de la règle de droit.

Merci à Monsieur Richard Marceau et Madame Alexandre Couture-Gagnon pour vos commentaires très à propos. Malgré vos occupations, vous avez pris le temps de lire attentivement ce mémoire. Vos commentaires très précis et constructifs ont grandement contribué à la cohérence de ce mémoire et à la qualité du langage.

Je dis un grand merci à Monsieur Jean-François Savard pour son soutien.

Je dis également un grand merci au personnel de l'ENAP du campus de Gatineau, plus particulièrement à Johanne Bolduc et Tania Tremblay St-Onge pour leur irréprochable disponibilité à répondre à mes questions.

Je remercie mon ami Malick Souaré pour nos discussions nocturnes. Ces discussions avec un économiste bien avisé furent très utiles.

Je remercie mon épouse Oksana Voytko pour sa patience lorsque je passais de longues heures sans parler, pour son soutien et ses encouragements continuels.

Enfin, je dédie ce mémoire à la mémoire de mon jeune frère feu Karamo Fofana.

Que la paix du Créateur soit sur lui, Amen!

24 SEP. 2013

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX.....	iv
SIGNIFICATION DES ACRONYMES.....	v
I. INTRODUCTION.....	6
II. CADRE DÉFINITIONNEL.....	9
III. RECENSION DES ÉCRITS, CONTRIBUTION ET ORIGINALITÉ DE CE MÉMOIRE.....	12
IV. TENDANCES DES RÉFORMES RÉGLEMENTAIRES ET REPARTITION DES IDE	23
V. TENDANCES ET MOBILISATION DES IDE EN AFRIQUE.....	29
VI. LES EFFORTS DE RÉFORMES RÉGLEMENTAIRES EN AFRIQUE.....	34
VII. INFLUENCE DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT DANS LES RÉFORMES RÉGLEMENTAIRES EN AFRIQUE.....	40
VIII. LA COMPOSANTE EMPIRIQUE.....	45
1. Méthodologie et cadre conceptuel.....	45
2. Données et variables.....	47
3. Structure de l'indice de liberté économique de l'Institut Fraser.....	48
4. Le modèle.....	50
5. Résultats des estimations.....	53
a. Afrique.....	53
b. Europe.....	60
6. Explication des différences et similarités entre l'Afrique et l'Europe.....	61
7. Remarques sur les estimations.....	62
IX. LEÇONS POUR LES DECIDEURS PUBLICS AFRICAINS.....	64
X. CONCLUSION.....	65
XI. BIBLIOGRAPHIE.....	67
ANNEXE 1: RÉSULTATS DES REGRESSIONS.....	74
ANNEXE 2: LES COMPOSANTES DE L'INDICE DE LIBERTÉ ÉCONOMIQUE SELON L'INSTITUT FRASER.....	78
ANNEXE 3: LISTE DES PAYS UTILISÉS DANS LES RÉGRESSIONS.....	80
ANNEXE 4: IDE ENTRANT DANS LES PAYS (AFRIQUE & EUROPE) DE L'ÉCHANTILLON.....	81
ANNEXE 5 : SOMMAIRE DE QUELQUES ÉTUDES EMPIRIQUES SUR LES DETERMINANTS DE L'IDE.....	89
ANNEXE 6: CARTE DE L'AFRIQUE.....	90

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Table 1 : Répartition des stocks d'IDE entrants en millions de dollars US aux prix et taux de change courants -----	21
Graphique 1 : Répartition des stocks entrants mondiaux d'IDE en pourcentage du total mondial-----	21
Figure 1 : Part de l'Afrique dans le stock mondial d'IDE-----	26
Figure 2 : Répartition des stocks d'IDE par groupe de pays en 2010-----	26
Table 2 : Stocks entrants d'IDE en million de dollars et en pourcentage des stocks mondiaux par région en Afrique-----	27
Figure 3 : Flux entrant net d'IDE en Pourcentage du PIB en 2010-----	29
Table 3 : Résultat de l'estimation de l'équation (1) -----	50
Table 4 : Résultat de l'estimation de l'équation (2) -----	52
Table 5 : Résultat de l'estimation de l'équation (3) (Afrique) -----	54
Table 6 : Résultat de l'estimation de l'équation (3) (Europe) -----	58

SIGNIFICATION DES ACRONYMES

ALÉNA : Accord de libre-échange nord-américain

BAD : Banque africaine du développement

BRG: Better Regulation for Growth

CNUCED : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement

CEDEAO : Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest

EFW: Economic Freedom of the World

FCI : Facilité du Climat des Investissements

FMI : Fond monétaire international

GCI : Global Competitiveness Index

IDE : Investissement direct étranger

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement

PIB : Produit intérieur brut

PVD : Pays en voie de développement

TIC : Technologies de l’information et de la communication

UIT: Union Internationale des Télécommunications

USAID: United States Agency for International Development

WEF: World Economic Forum

I. INTRODUCTION

La théorie économique reconnaît l'importance primordiale de l'investissement dans la croissance et dans le développement économiques. Par conséquent, lorsque les ressources budgétaires sont rares et en l'absence d'une épargne intérieure suffisante pour faire face au besoin d'investissement, les pays font appel aux emprunts extérieurs et attirent également l'investissement direct étranger («IDE») afin de suppléer aux insuffisances en matière de formation de capital fixe.

Cependant, il est aussi généralement reconnu que dans un pays, la dynamique des IDE et la performance économique en général, sont conditionnelles à certains facteurs fondamentaux tels que la nature du cadre réglementaire. En effet, le sens commun admet généralement que, sans un environnement institutionnel stable, un cadre réglementaire prévisible, il est difficilement envisageable d'enregistrer un flux entrant significatif d'IDE dans un pays.

Même si la qualité du cadre réglementaire est considérée comme déterminante pour attirer les IDE dans un pays, il y a relativement très peu d'études et encore moins de consensus sur les variables réglementaires (ou institutionnelles) qui importent significativement selon le niveau de développement des pays.

Une des raisons qui ont complexifié la détermination de l'effet de la réglementation sur l'attractivité comparée des pays pour les IDE est la difficulté de mesurer la portée de la réglementation des pays sur une base comparative. Cependant, il serait « raisonnable de penser que la réglementation affecte non seulement la décision des agents économiques de s'engager volontairement dans les échanges, mais aussi elle affecte l'efficacité avec laquelle les ressources sont utilisées dans une économie » (Dawson, 2006).

Par conséquent, la réglementation peut affecter la performance économique à long terme et l'attractivité d'un pays pour l'IDE. Le même raisonnement serait valable pour le concept plus général de liberté économique en ce qui concerne son influence sur l'IDE.

Sur le plan empirique, le but de ce mémoire est d'examiner la relation entre la qualité du cadre réglementaire de la liberté économique des pays et l'attraction des IDE. À cette fin, nous évaluerons premièrement l'effet désagrégé des variables du cadre réglementaire de la liberté économique sur l'attraction des IDE. Deuxièmement, nous évaluerons si les variables qui sont pertinentes pour l'attraction des IDE varient selon le niveau d'industrialisation des pays hôtes. Ainsi, en examinant l'effet des variables institutionnelles de la liberté économique sur la dynamique des IDE, les données de panel sur deux échantillons de pays africains (26 pays) et européens (25 pays) sur une période de neuf (9) ans permettent d'analyser l'effet des variables de la liberté économique sur les deux groupes de pays. Nous traitons essentiellement du rôle du cadre réglementaire de la liberté économique en tant que déterminant de l'IDE en Afrique subsaharienne. Cette comparaison entre l'Europe et l'Afrique permet de situer les priorités des réformes du cadre réglementaire de la liberté économique pour les deux groupes de pays. Sur le plan théorique, ce mémoire présente une revue de la littérature sur les déterminants essentiellement institutionnels de l'IDE car le cadre conceptuel du mémoire est inspiré de la théorie institutionnelle de la croissance économique; il décrit la répartition des IDE dans le monde et les efforts en matières de réforme réglementaire pour attirer les IDE tant en Afrique qu'ailleurs.

Ce mémoire est structuré de la façon suivante. Après cette première partie introductive, la deuxième partie propose un cadre définitionnel pour les principales notions utilisées dans ce mémoire.

La troisième partie consiste en une revue de la littérature, de l'originalité et de la contribution de ce mémoire par rapport à la littérature existante. La quatrième partie traite des tendances actuelles en matière de réformes réglementaires et de la répartition des IDE dans le monde, où l'emphase est mise sur l'Afrique subsaharienne. La cinquième partie présente les tendances et la mobilisation des IDE en Afrique. La sixième partie traite des efforts de réformes réglementaires en Afrique. La septième partie présente l'influence des partenaires au développement dans les réformes réglementaires en Afrique. La composante empirique du mémoire est présentée dans la huitième partie. Les recommandations pour les décideurs publics africains constituent la neuvième partie suivie de la conclusion dans la dixième partie.

II. CADRE DÉFINITIONNEL

Dans un souci de clarté, il est nécessaire de proposer des définitions succinctes pour les principales notions qui seront fréquemment évoquées dans ce mémoire.

Cadre réglementaire de la liberté économique

Le cadre réglementaire de la liberté économique est conçu dans ce mémoire comme étant l'ensemble des structures formelles (institutions étatiques ou corporatives) et informelles qui encadrent l'exercice des activités économiques dans un pays ou groupe de pays. Donc, la nature du cadre réglementaire conditionne la manière dont la liberté économique s'exerce.

Il est important de retenir que la liberté économique ne signifie pas absence de réglementations ou contraintes car une telle situation est susceptible de provoquer l'anarchie et le chaos qui anéantissent l'exercice de la liberté économique. Un cadre réglementaire qui garantit un niveau élevé de respect de la règle de droit, si cette règle de droit est équitable, est de nature à promouvoir la liberté économique tandis qu'un cadre réglementaire oppressif tendrait à produire l'effet contraire.

IDE

Selon l'OCDE (2008), « l'IDE est une activité par laquelle un investisseur résidant dans un pays obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une entité résidant dans un autre pays. » Cette opération peut consister à créer une entreprise entièrement nouvelle (investissement de création) ou, plus généralement, à modifier le statut de propriété des entreprises existantes (par le biais de fusions et d'acquisitions). D'autres types de transactions financières entre des entreprises apparentées, notamment le réinvestissement des bénéfices de l'entreprise ayant obtenu l'IDE ou d'autres transferts en capital peuvent être inclus dans la comptabilité des IDE.

On parle d'IDE si l'investisseur étranger détient (ou acquiert) au moins 10% du capital de l'entreprise étrangère cible de l'investissement. Le seuil de 10% est en général internationalement retenu pour distinguer les IDE des investissements de diversification internationale du portefeuille, qui consistent en des prises de participation inférieures à 10% du capital d'une entreprise étrangère. Selon CNUCED, « le stock d'IDE représente la valeur de la part des capitaux et des réserves (y compris bénéfices non-distribués) attribuables à l'entreprise mère, plus l'endettement net des filiales de l'entreprise. » Selon toujours CNUCED, « les stocks d'IDE entrants sont des investissements directs détenus par des non-résidents; les stocks d'investissements sortants sont des investissements directs détenus dans d'autres économies. » Dans la partie empirique de ce mémoire, nous traiterons des stocks entrants d'IDE plutôt que de flux¹.

Institution

Selon North (1991), «les institutions sont des contraintes humainement conçues qui encadrent les interactions politiques, économiques et sociales. » Il conçoit les institutions comme un ensemble de règles formelles et informelles qui régissent les interactions humaines. En suivant la notion de matrice institutionnelle au sens de North (*ibid*), Boualam (2008) recense dans les analyses empiriques récentes, trois indicateurs généraux de ces règles:

La qualité de la gestion des affaires publiques (corruption, droits politiques, efficacité du secteur public et poids de la réglementation); l'existence et l'application de lois protégeant la propriété privée; et les limites imposées aux dirigeants politiques (contrôle du pouvoir exécutif).

¹ Selon CNUCED, les flux entrants et sortants de l'IDE comprennent les capitaux fournis par l'investisseur direct (soit directement, soit par l'intermédiaire d'autres entreprises avec lesquelles il est lié) à l'entreprise d'investissement direct ou les capitaux reçus de cette entreprise par l'investisseur.

Bien que la littérature propose plusieurs interprétations de la notion d'institution, pour les fins de ce travail, nous retenons celle de North dans la mesure où elle englobe les principaux facteurs généralement acceptés par la plupart des recherches comme ayant une influence déterminante sur la différence de performance économique entre les pays. Les concepts de cadre réglementaire et d'institution seront souvent utilisés de manière interchangeable dans ce mémoire.

Liberté économique

La notion de liberté économique renvoie ici à la nature des règles selon lesquelles les agents économiques produisent, consomment et échangent les uns avec les autres. L'application impartiale et non arbitraire de ces règles crée les conditions pour l'optimalité de Pareto qui est l'efficacité économique. Lorsqu'il y a de l'arbitraire dans l'application de ces règles, c'est la puissance publique qui est utilisée pour favoriser quelques groupes au détriment des autres, ce qui constitue en fait un impôt implicite. Avec cet impôt arbitraire, vient une réduction de l'efficacité économique (Palda, 2011, p.11). Le terme de liberté économique a été interprété durant les dernières années comme étant un environnement dans lequel les réglementations et d'autres interventions du gouvernement sont appliquées avec impartialité. Les critères de premier ordre de la liberté économique sont « la possibilité de choix personnels, l'échange volontaire, la liberté de faire concurrence et la sécurité de la propriété privée » (Gwartney et Lawson, 2003).

III. RECENSION DES ÉCRITS, CONTRIBUTION ET ORIGINALITÉ DE CE MÉMOIRE

Dans la littérature consacrée aux déterminants des IDE, le paradigme éclectique de Dunning (2001), souvent désigné sous le nom du modèle OLI, qui allie les considérations macro et micro dans l'explication des décisions d'IDE des entreprises multinationales, demeure l'une des théories les plus complètes. En effet, ce paradigme identifie trois catégories de facteurs expliquant les décisions des agents d'IDE, à savoir (i) les avantages de propriété ou les avantages spécifiques de la firme (e.g., le capital intellectuel, la capacité d'innovation, le savoir-faire, la capacité stratégique, etc.); (ii) les avantages spécifiques de la localisation des facteurs (e.g., les ressources humaines et naturelles, le coût de l'énergie, la fiscalité et la collaboration gouvernementale); et (iii) les avantages de l'internalisation (e.g., le coût de transaction, le transfert des connaissances, etc.).

En répondant aux critiques quant à la faible puissance prédictive de ce paradigme en raison de la multiplicité des variables, Dunning (*ibid*) avance que le modèle OLI ne prétend pas expliquer tous les genres de décisions de production par les firmes multinationales. Il soutient que ce paradigme devrait plutôt servir de base méthodologique pour identifier les variables explicatives des activités des firmes multinationales. En dépit de ses insuffisances reconnues par Dunning lui-même, le modèle OLI a tout de même des racines bien profondes dans la théorie du commerce international et de l'organisation industrielle. La multi-dimensionnalité de son approche reflète la complexité des déterminants des IDE. En effet, plusieurs études empiriques basées sur ce paradigme identifient un ensemble de facteurs qui définissent le profil des pays pour l'attraction des investisseurs étrangers.

La régulation des marchés de produits et les barrières commerciales sont également considérées comme des déterminants importants de l'IDE.

Dans cette perspective, Koyama et Golub (2006) ont établi un indicateur de restrictions réglementaires qui mesure les discriminations à l'encontre des investissements étrangers en comparaison du traitement réservé aux investisseurs nationaux. Ce faisant, ils trouvent que ces restrictions combinées à d'autres facteurs ayant une influence sur les décisions d'investissement à l'étranger contribuent à l'explication de la performance des pays en matière d'attraction des IDE. Morisset et Neso (2002) avaient trouvé que la corruption et la mauvaise gouvernance dans les pays en développement constituent des coûts administratifs qui découragent les investisseurs. Dans le même ordre d'idée, Meyer (2001) a constaté qu'il était relativement plus difficile d'établir de nouvelles relations d'affaires dans les économies en transition en raison de leurs institutions de marché faiblement développées et des coûts de transaction plus élevés.

En plus des barrières à l'entrée, la qualité du cadre macroéconomique a été souvent identifiée dans la littérature empirique comme étant un des facteurs explicatifs pertinents de l'attraction des IDE. En effet, dans une analyse portant sur le taux de taxation, Devereux et Griffith (1998) avaient considéré l'Europe comme un marché unique en examinant la préférence des firmes entre l'Allemagne, la France et le Royaume-Unis; ils ont trouvé que le taux moyen de taxation effective est un facteur déterminant dans le choix de localisation de la production en Europe. Cette préférence est intra-européenne car ils n'ont pas trouvé que cette variable était importante dans le choix de localiser la production en dehors de l'Europe.

Dans la littérature empirique, plusieurs études examinent les liens entre les variables macroéconomiques, l'afflux des IDE et la croissance économique. En effet, Blomstrom et Kokko (1997) sont arrivés à la conclusion que les IDE affectent positivement les économies qui les reçoivent en augmentant la productivité par le mécanisme du transfert technologique.

En analysant les sources de la croissance des pays en développement, Blomstrom, Lipsey, et Zejan (1994) avaient constaté aussi que la contribution des IDE à la croissance économique est plus marquée dans des pays avec un niveau élevé de revenu per capita que dans les pays en développement. Ce résultat est conforme aux conclusions de Markusen (2004).

La taille et les caractéristiques particulières des marchés-cibles des IDE ont été souvent considérées dans la littérature empirique comme des variables explicatives pertinentes des IDE. En effet, Markusen (2004) trouve que la faible attractivité des PVD pour les IDE s'explique par l'absence des infrastructures (physiques, institutionnelles et juridiques et l'absence d'état de droit) adéquates. Il explique également le mauvais profil des pays moins avancés par l'absence ou la faiblesse de la demande (pour les produits fabriqués par des multinationales et la capacité d'absorption du marché pour ces produits) et les facteurs de l'offre en ce qui trait à la présence d'une main-d'œuvre qualifiée employable. Cependant, il est important de noter que l'explication du côté de la demande s'applique seulement aux IDE motivés par la pénétration de nouveaux marchés car les IDE orientés sur l'exportation n'ont pas besoin du marché intérieur du pays hôte en tant que débouché.

Lorsque les régimes fiscaux sont suffisamment harmonisés et lorsqu'il existe une certaine mobilité des facteurs, les intégrations régionales peuvent constituer une extension de la taille des marchés nationaux. Cela peut avoir un effet sur le commerce et les mouvements de capitaux. En effet, le lien entre l'intégration régionale et les IDE est l'un des sujets très étudiés dans la littérature. Plus généralement, Gao (2005) trouve un effet positif de l'intégration économique sur l'IDE, l'activité de recherche et développement et le taux de croissance mondiale. D'autres recherches trouvent un effet différencié de l'intégration régionale sur l'IDE selon les pays concernés. Par exemple, en analysant le lien causal entre l'intégration économique régionale et la

croissance dans les pays de l'Asie du sud, Bende-Nabende, Ford et Slater (2001) trouvent que l'IDE a contribué à la croissance économique à travers les facteurs humains et le transfert de connaissance. Ils trouvent que l'Accord Commercial Asie-Pacifique a eu un effet positif retardé sur les pays membres plus avancés et un désavantage sur les pays membres moins avancés.

En étudiant l'effet des types d'intégration en Amérique², Blomström et Kokko (1997) sont arrivés à la conclusion que les retombées de l'intégration sur l'IDE dépendent des changements institutionnels entraînés par l'intégration ainsi que des avantages locationnels. Ils ont trouvé un effet positif plus marqué lorsque les accords d'intégration régionale « coïncident avec la libéralisation intérieure et la stabilisation macroéconomique dans les pays membres », ce qui fut le cas du Mexique dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (« ALÉNA »). Feils et Rahman (2008) ont plutôt constaté que l'ALÉNA a eu un effet globalement positif en matière d'entrée d'IDE dans la zone, mais uniquement au profit du Canada et des États-Unis. Il s'en suit ici que l'intégration régionale élargit les caractéristiques des marchés (taille et qualité des institutions) si elle résulte en une harmonisation institutionnelle et une mobilité des facteurs tels que les capitaux financier et humain.

Il est important de rappeler que toute production a besoin du capital humain et que l'IDE est très souvent une délocalisation de la production. Cela a rendu pertinent un examen du lien entre le capital humain au sens large et les IDE. Ainsi, le niveau d'éducation dans les pays hôtes des IDE a été l'un des facteurs considérés dans la recherche sur les déterminants de la location des IDE. Dans cette optique, en utilisant un échantillon de 56 pays des cinq continents ayant des niveaux de développement

² L'intégration Nord-Nord (comme l'adhésion du Canada à l'Accord de libre échange entre le Canada et les États-Unis), l'intégration Nord-Sud (l'adhésion du Mexique à l'Accord de libre échange nord-américain) et l'intégration Sud-Sud (Le Marché commun du Sud).

très variés, Froese, Park et Lee (2010) trouvent que les aptitudes de communication (en anglais), le niveau d'éducation et les attitudes culturelles (comme une basse assertivité) ont une influence positive sur l'afflux des IDE dans un pays. L'importance du niveau d'alphabétisation des adultes dans l'attraction des IDE a été mise aussi en évidence par Asiedu (2005).

Alors que l'essentiel de la littérature considère le risque politique comme un frein aux IDE, Buckley et al. (2007) ont trouvé certaines particularités de l'investissement chinois à l'étranger. En effet, ils constatent qu'en investissant à l'étranger, les chinois prennent des niveaux plus élevés de risque politique, ce qui est contraire aux résultats trouvés par Cleeve (2008); et Froese, Park et Lee (2010). En dépit de cette particularité, Buckley et al. (*ibid*) trouvent tout de même que l'investissement chinois à l'étranger est guidé par d'autres facteurs comme la proximité culturelle avec les pays d'accueil, la taille du marché d'accueil et la proximité géographique (pour la période entre 1984 et 1991) et la présence de ressources naturelles (pour la période entre 1992 et 2001). L'influence de la proximité géographique est conforme au paradigme éclectique et aux prédictions de la théorie géographique du développement (Sachs, 2001).

Quant aux ressources naturelles en tant que déterminant des IDE, la littérature révèle une variabilité des résultats. Par exemple, Kinoshita et Campos (2003) et Asiedu (2005) trouvent que les ressources naturelles exercent une attractivité sur l'IDE dans les pays en transition et en Afrique subsaharienne, respectivement. Mais il est bien vrai aussi que plusieurs PVD ayant des problèmes de bonne gouvernance et de qualité institutionnelle connaissent un destin contraire. En fait, au lieu d'attirer l'IDE en raison de leurs richesses naturelles, plusieurs pays africains sont frappés par la « malédiction des ressources » qui dégrade le climat des affaires et les autres déterminants importants des IDE.

En effet, Gylfason (2001) a empiriquement établi que les ressources naturelles exercent un effet d'éviction sur les IDE et les autres formes de capital (social, humain et physique). Il apporte une preuve empirique que les pays dotés de ressources naturelles abondantes ont tendance à être plus corrompus et moins attrayants pour les échanges et les investissements étrangers et domestiques.

La capacité d'un gouvernement à établir et maintenir un environnement propice pour les affaires est considérée dans la littérature comme un facteur déterminant de l'IDE. À cet effet, Khamfula (2007) trouve qu'un niveau élevé de corruption a une incidence négative sur l'attraction des IDE tant pour les pays appliquant une politique commerciale orientée sur l'exportation que ceux appliquant une politique de substitution à l'importation. Ce résultat est corroboré par Asiedu (2005); Cleeve (2008); et Mohamed et Sidiropoulos (2010) qui concluent également à un effet négatif de la corruption sur l'IDE. Par ailleurs, Markusen (2004) avait trouvé que le risque politique et l'instabilité sont négativement liés à l'attraction des IDE. En analysant la dynamique (origine et destination) des IDE entre certaines économies développées et les économies en transition de l'Europe centrale et de l'est, A. Bevan et Estrin (2004) trouvent que le coût du travail, la proximité et la taille des économies cibles sont des déterminants statistiquement significatifs dans l'entrée des IDE dans les pays en transition. En utilisant la même approche analytique, Estrin, Bevan, et Meyer (2001) avaient aussi trouvé une influence positive du coût du travail et la qualité institutionnelle dans l'afflux des IDE dans les économies en transitions.

A. Bevan, Estrin, et Meyer (2004) sont allés plus loin en analysant l'effet désagrégé de certaines composantes des institutions formelles sur l'attraction des IDE dans les pays européens en transition; ils ont trouvé que des institutions formelles telles que la propriété privée des affaires, l'efficacité des réformes légales et bancaires et la libéralisation du régime de change et du commerce influencent positivement les IDE.

Toujours dans une optique institutionnaliste, Busse et Hefeker (2007) ont examiné le lien entre le risque politique, les institutions et les flux d'IDE sur un échantillon de données de 83 pays en voie de développement pour la période entre 1984 et 2003, en utilisant 12 indicateurs différents du risque politique et des institutions. Ils ont constaté que le profil d'investissement, les conflits, les tensions ethniques et la responsabilité démocratique sont des causes déterminantes importantes de l'afflux des IDE. En ce qui concerne les variables, leurs analyses trouvent des coefficients relativement élevés pour les variables du risque politique comme la stabilité du gouvernement, le respect de la loi et l'ordre.

L'influence des IDE sur la dynamique des investissements domestiques des pays de destination des IDE est aussi débattue dans la littérature de même que la contribution des IDE à la croissance économique des pays-cibles. Par exemple, en examinant l'influence des IDE sur l'investissement domestique dans les pays en développement (Afrique, Amérique Latine et Asie), Agosin et Mayer (2000) trouvent que les IDE ont significativement influencé les investisseurs nationaux des pays hôtes en Asie et en Afrique, en les incitant à investir localement. Par contre, ils trouvent que les IDE ont plutôt exercé un effet d'éviction sur l'investissement local en Amérique latine. Ils concluent que « les effets des IDE sur l'investissement domestique sont loin d'être toujours favorables et qu'une politique simpliste en ce qui concerne les IDE est susceptible de ne pas être optimale ». D'autres auteurs ont trouvé que la capacité des firmes domestiques de prospérer dans l'environnement institutionnel national est un bon indicateur pour les firmes étrangères qui veulent investir. En effet, en examinant les stratégies d'entrée de marché dans une analyse en coupe transversale comportant 461 entreprises dans 112 pays, Henisz (2000) arrive à la conclusion que les opportunités pour les entreprises locales d'évoluer dans l'environnement institutionnel local et de traiter avec le pouvoir politique local favorisent les partenariats et coentreprises avec les firmes multinationales.

Cependant, ce rapprochement des partenaires locaux en coentreprises avec les régimes politiques locaux accroît tout aussi le risque politique d'expropriation. Cela implique que le climat politique, ou plus généralement, la culture d'un pays peut être un paramètre important dans le choix d'investissement des firmes étrangères. Dans le cas spécifique de l'Italie, Mudambi et Navarra (2003) trouvent que l'extrême droite de l'échiquier politique attire les IDE contrairement au centre gauche, tandis que l'extrême gauche a même une influence négative sur l'attractivité des IDE.

Plus récemment, Gani (2011) a examiné l'effet des indicateurs de l'environnement des affaires (temps requis pour démarrer des affaires, enregistrer une propriété, appliquer les contrats et le temps nécessaire pour la résolution de l'insolvabilité) sur des échanges commerciaux de quatre pays arabes³. Il a constaté que l'environnement domestique des affaires est important pour les échanges de ces pays et qu'ils doivent réformer leurs environnements des affaires sur une base continue afin de s'intégrer et de rester concurrentiels dans cette économie globale.

Afin d'expliquer l'écart de croissance économique entre les pays européens et les autres pays de l'OCDE, principalement les États-Unis, l'analyse des données sectorielles a permis à Alesina et al. (2003) de constater « que les mesures de libéralisation favorisent l'investissement ». Dans son analyse des politiques gouvernementales, Brewer (1993) a trouvé que celles-ci ont une influence (négative ou positive) causale sur l'IDE, et qu'en particulier, celles qui provoquent des imperfections de marché sont de nature à réduire l'IDE.

³ Cette recherche a porté sur le Koweït, le Sultanat d'Oman, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis.

Selon Globerman et Chen (2010) du *Conference Board du Canada*, qui ont effectué une méta-étude sur les déterminants de l'IDE, les meilleures politiques pour attirer l'IDE relèvent du cadre réglementaire, i.e., d'une régulation transparente, d'une infrastructure solide et d'une politique éducative appropriée. En revanche, ils trouvent qu'il est moins clair que les politiques qui visent spécifiquement les IDE, telles que les subventions et congés fiscaux, soient les meilleures approches pour attirer les IDE. Globerman et Chen (*ibid*) trouvent même que ces politiques sont plutôt susceptibles de réduire l'effet positif induit des IDE sur la productivité. Lim (2001) également n'a pas trouvé d'influences probantes des mesures d'incitations fiscales sur les décisions d'investissement des firmes étrangères, contrairement aux zones franches ou des grappes industrielles qui offrent des avantages industriels plus efficaces, grâce à l'externalité marshallienne.

Contrairement à Lim (*ibid*); et Globerman et Chen (*ibid*), Grubert et Mutti (1991) et Woodward and Rolfe (1993) avaient trouvé un effet positif des taux effectifs de taxation et des congés fiscaux sur l'attraction des IDE, respectivement. En outre, même si Globerman et Chen (*ibid*) trouvent moins de preuves directes sur les facteurs qui encouragent directement l'afflux des IDE, ils trouvent qu'à long terme, les cadres réglementaires qui favorisent les IDE entrants, sont les mêmes qui encouragent les sorties d'IDE. Tout de même, il s'ensuit ici que les cadres réglementaires ont une influence déterminante sur la dynamique des IDE, quelque soit la direction considérée des IDE.

Malgré sa grande richesse en ressources naturelles, l'Afrique peine toujours à être attirante pour les IDE. Cette question est aussi souvent examinée dans la littérature. Ainsi, selon Philippot (2009), «les pays abondamment dotés en ressources naturelles se caractérisent par une plus mauvaise qualité institutionnelle. » En confirmation de la malédiction des ressources de Gylfason (2001), il trouve aussi que « la présence de

ressources naturelles est associée à un niveau plus élevé de corruption, à une plus mauvaise régulation, à une plus forte instabilité politique et à des libertés civiles et politiques moins développées. » Dans le même ordre d'idées, dans une analyse empirique sur l'échec des pays africains à attirer davantage d'IDE, Cleeve (2008) constate que « l'IDE est très sensible aux risques économiques et politiques. » Il remarque que les incitatifs qui constituent l'instrument le plus populaire pour attirer l'IDE ne fonctionnent pas en Afrique et que pour attirer les IDE en Afrique, il faut « la stabilité politique et macro-économique aux niveaux national et régional, la protection des droits de propriété et d'autres réglementations favorables aux investissements et des améliorations dans les systèmes dans les infrastructures et les services. »

Cette revue de la littérature n'est certes pas exhaustive; cependant, en se basant sur la littérature empirique et l'orientation des efforts de réformes entreprises par plusieurs pays pour attirer les investisseurs étrangers, il apparaît qu'il y a une grande variabilité des déterminants de l'attraction des IDE. Ces déterminants dépendent des types d'investissement (recherche de ressources, pénétration de marché ou recherche de marché et recherche d'efficience), mais aussi des caractéristiques structurelles, institutionnelles et des niveaux de développement des pays cibles. D'une manière générale, la recherche empirique sur l'effet des institutions des pays sur la performance économique, notamment sur l'IDE, conclut à l'existence d'un effet des cadres institutionnel et social. Cependant, comme il sera discuté de manière détaillée plus loin, même s'il existe des travaux et recherches sur les déterminants des IDE, rares sont ceux qui traitent de l'effet spécifique et désagrégé des variables institutionnelles de la liberté économique sur les IDE. Ceci est l'objet de la composante empirique de ce mémoire.

Ainsi, l'originalité et la contribution de ce mémoire par rapport à la littérature existante consistent en deux faits essentiels. Premièrement, il aborde la question de savoir dans quelle mesure le cadre réglementaire de la liberté économique affecte l'attractivité des pays de l'Afrique subsaharienne pour l'IDE. En introduisant une variable pour les ressources naturelles, l'analyse effectuée permet d'expliquer, en partie, pourquoi cette région du monde attire, contre-intuitivement, une très faible proportion des IDE mondiaux malgré sa richesse en ressources naturelles. En deuxième lieu, l'analyse comparative et symétrique effectuée sur des échantillons africain et européen (deux groupes de pays avec des niveaux de développement très différents) permet de déterminer les variables institutionnelles de la liberté économique qui sont significatives pour l'attractivité de ces groupes de pays pour les IDE selon le niveau de développement.

IV. TENDANCES DES RÉFORMES RÉGLEMENTAIRES ET REPARTITION DES IDE

Le changement institutionnel formel le plus important dans l'histoire récente est celui entraîné par fin du communisme et l'orientation de l'ancien monde socialiste vers l'économie de marché. Dans ces pays, cela a nécessité une transformation radicale de la façon de faire les affaires et surtout la mise en place d'un nouvel environnement légal inspiré par l'exercice et la protection des droits de propriété privée. À tous égards importants, ce processus a nécessité la mise en place de nouvelles institutions formelles depuis les années 1990. (voir A. Bevan, Estrin, et Meyer, 2004). Même si ces réformes réglementaires des pays en transitions sont probablement les plus importantes depuis la décennie 90, les réformes institutionnelles demeurent d'actualité pour toutes les autres économies du monde car la conjoncture économique internationale actuelle impose aux gouvernements un réexamen du cadre réglementaire de l'activité économique afin de stimuler la reprise et la croissance économiques. En particulier, dans le contexte actuel marqué pour les économies développées par une faible croissance économique, les réformes institutionnelles sont devenues un facteur de compétitivité. Par conséquent, le climat des affaires, déterminé en partie par la qualité du cadre réglementaire est maintenant régulièrement mesuré par plusieurs organisations.

Pour les pays qui appartiennent aux zones économiques (i.e., unions monétaires ou douanières), la convergence en matière de cadre réglementaire devient une condition de viabilité et de dissipation d'incertitude. Les organisations ou institutions internationales comme l'OCDE, le FMI, la Banque mondiale, Transparency International, the World Economic Forum, la Banque africaine de développement (« BAD ») et tant d'autres font de la qualité des institutions des pays une condition essentielle de leur performance économique. Les pays industrialisés n'échappent pas à cette logique. Les zones économiques et leurs institutions économiques respectives ont aussi développé des champs d'action spécifiquement dédiés à l'observation et

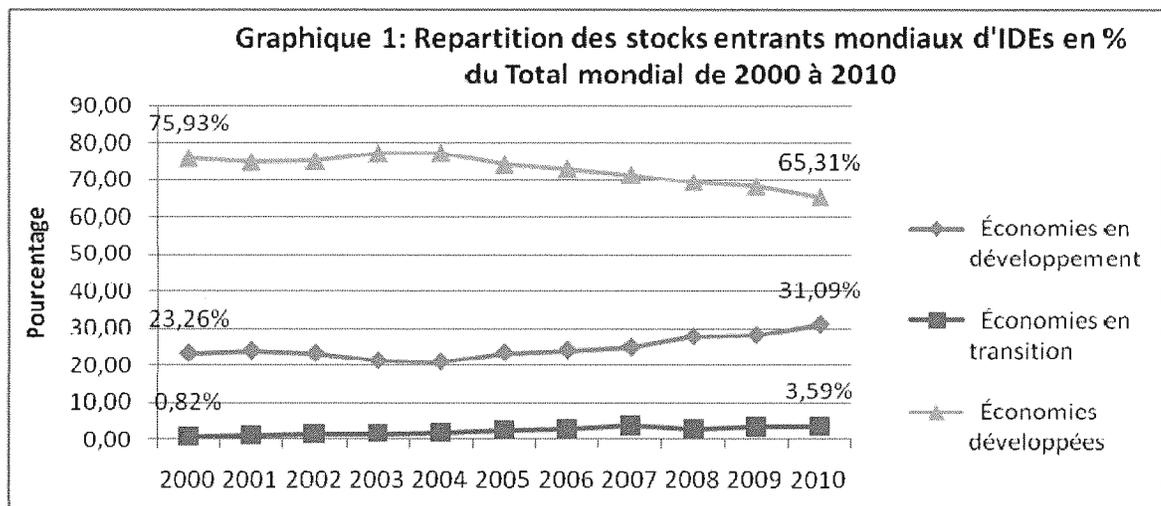
l'amélioration du climat des affaires. Les PVD en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne se sont aussi également engagés dans les réformes réglementaires afin de créer un environnement plus propice à la mobilisation des capitaux domestiques et étrangers.

Les mouvements de capitaux dans le monde sont des reflets des fluctuations et des perspectives économiques régionales. Cela explique en partie pourquoi au niveau global, l'investissement s'oriente de plus en plus vers l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique. Les flux d'investissements directs vers les pays non membres de l'OCDE sont en hausse et les stocks d'IDE dans ces régions ont aussi augmenté. Contrairement à cette dynamique positive, les problèmes économiques auxquels sont confrontés plusieurs pays européens et les mauvaises perspectives qui en découlent, ont réduit leur attractivité. En dépit de la résurgence des mesures protectionnistes dans certains pays, la mondialisation avec son corollaire des mouvements d'IDE vont probablement s'intensifier.

Une des caractéristiques principales de la mondialisation est l'accélération des échanges mondiaux. En tant que mouvement de capitaux, les IDE n'échappent pas à cette réalité. En effet, tel qu'illustré par la Table 1, ci-dessous, de 2000 à 2010, le volume des stocks mondiaux d'IDE a été multiplié approximativement par 2,5 fois, passant de \$7 445 637 millions à \$19 140 603 millions.

	1990		2000		2010	
	Million \$	% du total mondial	million \$	% du total mondial	million \$	% du total mondial
Total Monde	2 081 299	100%	7 445 637	100%	19 140 603	100%
Économies en Développement	517 322	24,86%	1 731 604	23,26%	5 951 203	31,09%
Économies en Transition	1 652	0,08%	60 841	0,82%	687 832	3,59%
Économies Développées	1 562 326	75,06%	5 653 192	75,93%	12 501 569	65,31%

Source: Illustration de M.F. Fofana à partir des données de la CNUCED.



Source: Illustration de M.F. Fofana à partir des données de la CNUCED.

Ces illustrations montrent que les pays en développement ont augmenté leur part dans les stocks mondiaux d'IDE de manière substantielle. En effet, en 2000, les économies en développement ont accueilli environ 23,26% des stocks mondiaux d'IDE contre 75,93% pour les économies développées. En 2010, cette proportion était de 31,09% pour les économies en développement contre 65,31% pour les économies développées. En se basant sur les illustrations ci-dessus, l'on peut noter que l'importance relative des économies en développement dans les stocks mondiaux d'IDE a eu tendance à augmenter depuis 2005.

Cependant, il faut rappeler ici que 60% des IDE en direction des pays en développement sont concentrés dans 5 pays : Chine, Hong Kong, Brésil, Mexique, Singapour. En Afrique subsaharienne, l'Afrique du sud, le Nigeria et plus récemment l'Angola et le Ghana sont les principales destinations.

Parmi les économies en transition, la Russie et le Kazakhstan continuent à être les principaux pays hôtes des stocks d'IDE, probablement en raison de leur stabilité politique accrue, la taille de leurs marchés et les ressources naturelles.

Les efforts récemment entrepris pour stimuler autant l'investissement domestique qu'étranger accordent une place de choix à l'amélioration des institutions et des cadres réglementaires. Les efforts de réformes réglementaires dans le sens de l'accroissement de la liberté économique témoignent du fait que les décideurs ont une plus grande conscience de l'importance des facteurs institutionnels dans la performance économique. Cela concerne toutes les économies (développées, en transition et en développement).

À titre d'exemple, le Canada a procédé en 2008 à un examen du cadre réglementaire de l'investissement et de la concurrence. Dans son rapport final, le *Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence (2008)* (« Groupe »)⁴ est arrivé aux conclusions et recommandations qui pressent le Canada à agir afin de demeurer compétitif en productivité et attirant pour les investisseurs (nationaux et domestiques). Le rapport final du Groupe a recommandé, entre autres, une intensification de la concurrence et une plus grande ouverture du marché canadien aux investisseurs.

⁴ Pour plus d'information sur les recommandations du Groupe, visitez : http://www.ic.gc.ca/eic/site/cprp-gepmc.nsf/fra/h_00027.html

Les recommandations concernant l'investissement et la propriété étrangère dans les secteurs spécifiques de l'industrie, du transport aérien à l'extraction minière de l'uranium, en passant par les télécommunications et la radiodiffusion, ainsi que les services financiers⁵ plaident en faveur d'une libéralisation accrue pour attirer davantage d'IDE et tonifier la concurrence.

En conséquence, le Groupe remarque que « le Canada a progressivement réduit le contrôle sur la propriété dans le secteur financier. » Et que la pénétration du marché canadien par « les institutions financières sous contrôle étranger n'est assujettie qu'à des approbations prudentes par le Bureau du surintendant des institutions financières et le ministre des Finances. »

À l'image des autres pays industrialisés de l'Union européenne, l'assouplissement des régimes fiscaux est considéré au Canada comme une mesure susceptible d'accroître l'attrait du pays pour les investisseurs étrangers. Il faut se rappeler ici que la charge fiscale est considérée comme une métrique de la liberté économique et du climat des affaires. Suivant les recommandations du Groupe, le Canada a facilité la participation étrangère dans le secteur des télécommunications et de la radiodiffusion, ce qui s'est traduit par une concurrence accrue et une baisse des prix grâce à l'entrée de nouveaux joueurs dans le marché.

Conscients de l'importance de la réglementation dans la performance économique, l'OCDE fait de la réforme continue des cadres réglementaires un objectif primordial. À cet effet, l'OCDE a spécialement mis en place un comité qui s'occupe des réformes de politiques réglementaires.

⁵ Ces secteurs ont toujours été traditionnellement réglementés et moins ouverts à la propriété étrangère.

Selon l'OCDE, ce « comité de la politique de la réglementation a pour mandat d'aider les pays membres et non-membres à établir et renforcer leur capacité à œuvrer pour la qualité et l'adaptation de la réglementation. » Ce faisant, le but est d'assister les pays à mettre en place de meilleures institutions pouvant soutenir « un développement économique et social durable. » (OCDE, page consultée le 7 mars 2013).

V. TENDANCES ET MOBILISATION DES IDE EN AFRIQUE

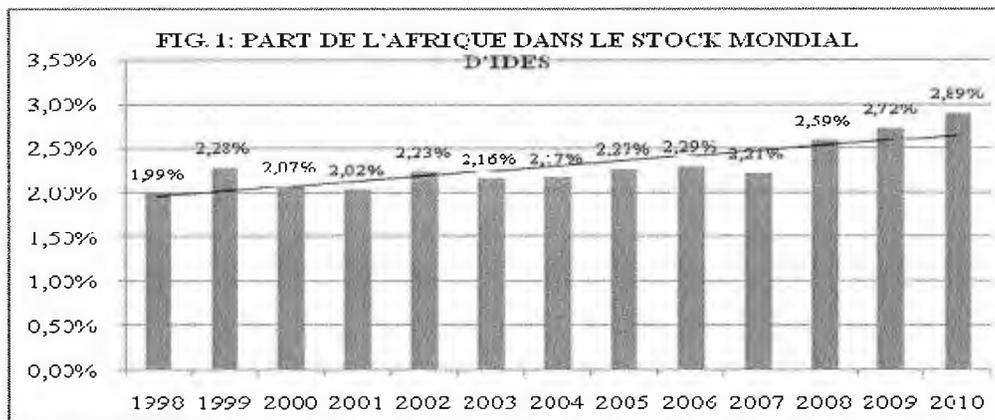
Dans son livre intitulé « *Idea gaps and object gaps in economic development* », Romer (1993) avance deux hypothèses importantes. La première est que « les nations sont pauvres parce que leurs citoyens n'ont pas accès aux idées qui sont utilisées dans les pays industrialisés afin de générer une valeur économique. » Ces idées constituent le stock de connaissance. Cependant, Romer (*ibid*) pose aussi que les pays pauvres du monde peuvent bénéficier énormément de cette connaissances « s'ils donnent aux détenteurs de ces connaissances une incitation à venir les mettre à profit dans leur pays. » En effet, la littérature économique reconnaît généralement que l'IDE peut contribuer à la croissance économique en apportant au pays bénéficiaire de l'investissement non seulement les moyens financiers, mais aussi le stock de connaissance nécessaire à l'augmentation de la productivité.

En dépit de ce rôle potentiellement crucial des IDE, plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne attirent seulement une portion négligeable des IDE. Il est généralement admis que cette disparité dans la distribution des IDE est attribuable aux différences qualitatives dans les facteurs tels que l'environnement des affaires, les politiques en matière d'IDE, le niveau d'ouverture économique, les coûts de transaction comparatifs et l'instabilité politique.

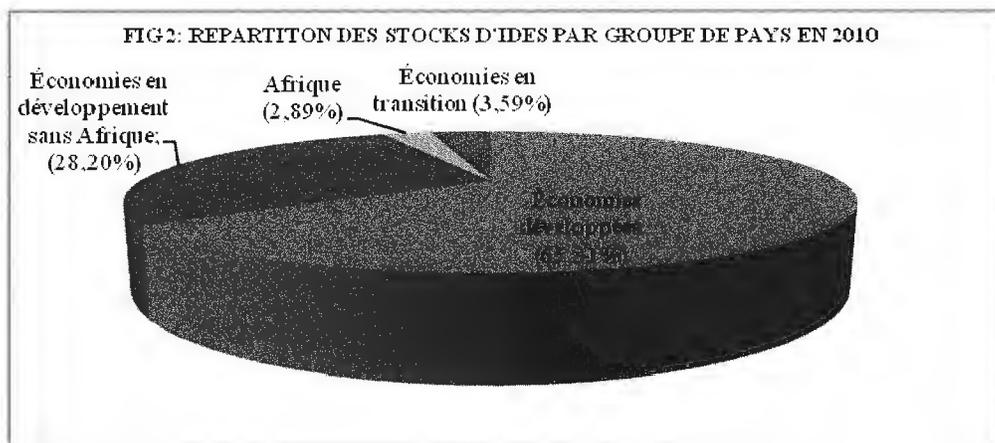
Tel qu'illustré à Annexe 4, le niveau de succès dans l'attraction des IDE en Afrique subsaharienne varie considérablement d'un pays à l'autre. Cependant, en regardant les dynamiques de l'IDE dans les 25 pays de notre échantillon, l'on peut observer que les pays les plus stables et qui font preuve de relative bonne gouvernance ont tendance à attirer plus d'IDE.

Tel qu'illustré par les Figures 1 et 2, ci-dessous, malgré une lente tendance haussière, la part relative de l'Afrique dans les stocks mondiaux d'IDE demeure insignifiante

comparée à d'autres régions du monde. En effet, avec ses énormes besoins d'investissement et malgré ses grandes ressources naturelles, l'Afrique a attiré moins de 3% des stocks d'IDE en 2010.



Source: Illustration de M.F. Fofana à partir des données de CNUCED.



Source: Illustration de M.F. Fofana à partir des données de CNUCED.

Près de 66% des stocks mondiaux des IDE sont attirés par les économies dites développées, alors qu'elles détiennent environ 80% des stocks d'IDE à l'étranger. Les principaux pays investisseurs sont les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Espagne et le Japon totalisant 1 256 milliards de dollars, soit 63% du volume total des stocks d'IDE en 2010.

En 2000, l'Afrique a attiré environ 2,07 % des stocks des IDE dans le monde et cette proportion était encore moins de 3% en 2010. Les stocks d'IDE entrants en Afrique sont passés de \$60,6 milliards en 1990 au niveau record de 533 milliards en 2010. À l'échelle continentale, avec 37% du total des stocks d'IDE entrants en 2010, l'Afrique du Nord est la première destination, suivie de l'Afrique australe (25,46%) et de l'Afrique occidentale (17,22%).

	Table 2 : Stocks entrants d'IDE en millions de dollars courants et en pourcentage des stocks mondiaux par région en Afrique					
	1990		2000		2010	
	en millions \$	%	en millions \$	%	en millions \$	%
Total Afrique (Afr.)	60 674,64	2,92%	154 268,04	2,07%	553 972,11	2,89%
Afr. Est	4 949,03	0,24%	14 111,65	0,19%	48 152,07	0,25%
Afr. Centrale	4 769,14	0,23%	13 608,42	0,18%	63 342,73	0,33%
Afr. Nord + Soudan	23 962,32	1,15%	45 727,78	0,61%	206 066,74	1,08%
Afr. Australe	12 981,60	0,62%	47 419,59	0,64%	141 015,04	0,74%
Afr. Ouest	14 012,55	0,67%	33 400,60	0,45%	95 395,53	0,50%
Total Monde	2 081 299,07	100%	7 445 637,20	100%	19 140 603,01	100%

Source : Calculé par M.F. Fofana à partir des données de la CNUCED (2010) et World Investment Report.

En raison des anciennes relations coloniales et la connaissance du terrain, la plus grande partie des IDE entrant en Afrique provient de l'Union Européenne. Durant la première moitié des années 90, 60% des IDE de l'OCDE en Afrique subsaharienne provenaient de la France et du Royaume Uni. Les États-Unis et le Japon fournissaient respectivement 15% et 5% des IDE en Afrique subsaharienne. En revanche, la tendance récente indique que de plus en plus d'IDE proviennent de l'Asie et même d'autres pays africains notamment l'Afrique du Sud et le Nigeria. La Corée du Sud, la Chine, l'Inde et la Malaisie constituent les principales sources d'IDE en Afrique subsaharienne en provenance de l'Asie.

Selon la plupart des études citées plus haut, cette faible part de l'Afrique en matière de mobilisation des ressources d'investissement pourrait s'expliquer, en partie, par le climat des affaires et le profil institutionnel de qualité inférieure à celle des autres

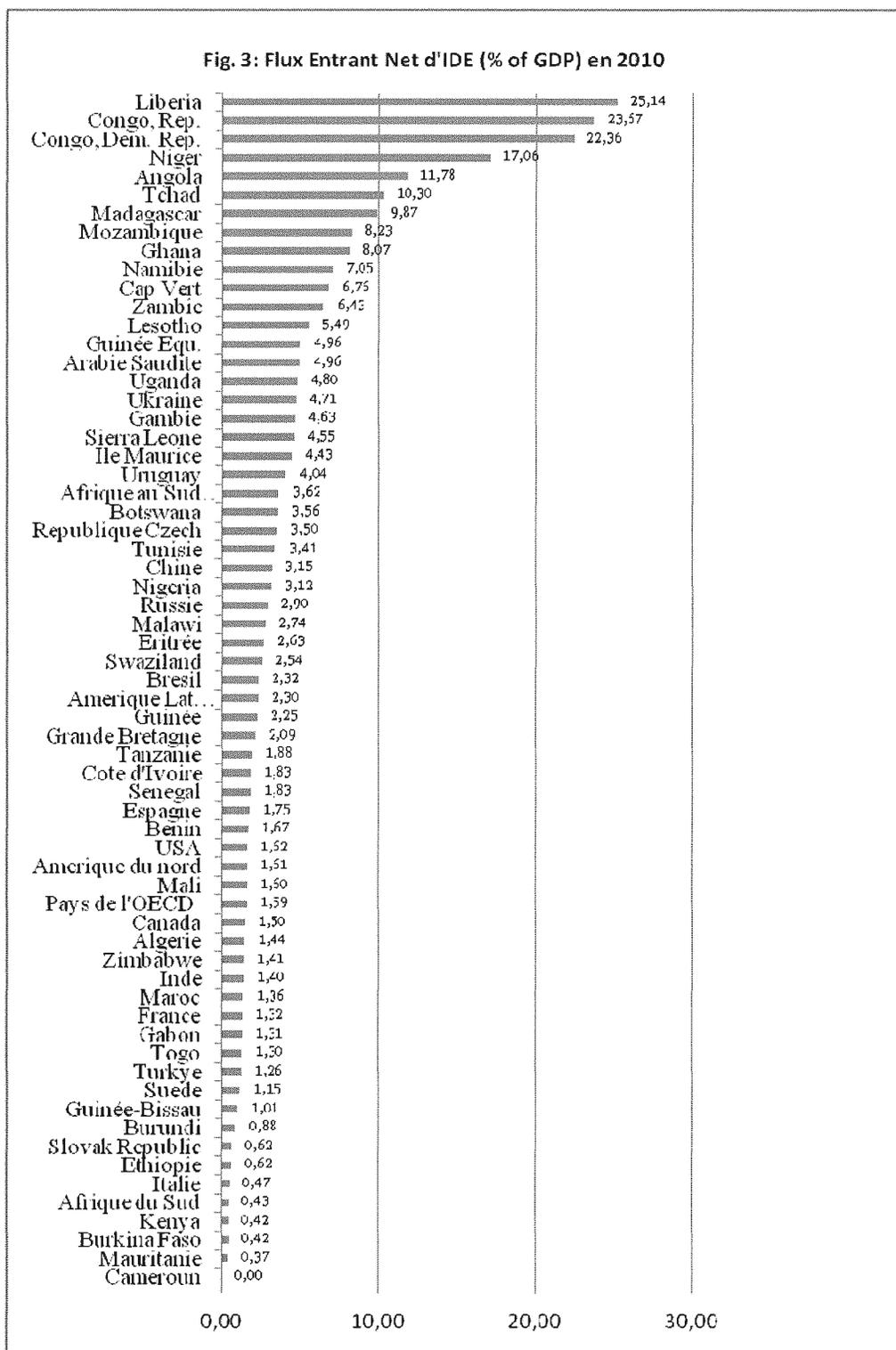
régions du monde. En effet, les études⁶ relatives au climat des affaires et au niveau de liberté économique indiquent que les pays africains ont généralement des indicateurs inférieurs à la moyenne mondiale pour toutes les variables considérées.

Cependant, même si les IDE en direction des pays africains demeurent inférieurs à ceux destinés aux pays développés, ils (IDE) constituent aujourd'hui pour plusieurs pays africains de véritables sources de financement. En effet, selon des données de la Banque mondiale présentées dans la Figure 4 ci-dessous, les IDE net en pourcentage du produit national brut pour plusieurs pays africains sont relativement très importants étant donné le faible niveau de l'épargne intérieure et la faiblesse de la formation brute de capital fixe dans ces pays.

La Figure 4 ci-dessous illustre les flux d'IDE en pourcentage du PIB pour un ensemble varié de pays.

⁶ Parmi les organisations qui publient des rapports sur le climat (environnement) des affaires, il y a *The Heritage Foundation* et *The Wall Street Journal* qui publient *Index of Economic Freedom*; la *Banque mondiale* qui publie *Doing Business* et l'*Institut Fraser* qui publie *Economic Freedom of the World*.

Fig. 3: Flux Entrant Net d'IDE (% of GDP) en 2010



Source: illustration de M.F. Fofana basée sur les données du FMI, de la Banque mondiale et les estimations du PIB de l'OCDE.

VI. LES EFFORTS DE RÉFORMES RÉGLEMENTAIRES EN AFRIQUE

Étant donné l'importance que revêtent les IDE dans l'accélération de la croissance et la transformation économiques, les pays en développement («PVD») cherchent à attirer les IDE et procèdent à l'amélioration des facteurs qui influencent les choix d'investissement des agents étrangers. Les PVD ont entrepris, depuis plus d'une décennie, des politiques de libéralisation et d'assouplissement de leurs cadres réglementaires. L'Afrique n'échappe pas à cette tendance. En effet, au cours de la dernière décennie, l'on a constaté une forte libéralisation des économies africaines qui sont devenues relativement plus attrayantes pour les IDE.

Ainsi, afin de comprendre ce qui est perçu comme facteurs décisifs par les investisseurs étrangers et les partenaires au développement pour l'Afrique, plusieurs enquêtes et rapports sur les déterminants institutionnels et politiques des IDE ont été examinés dans ce mémoire.

Selon le rapport sur les indices de liberté économique 2011 publiés par *The Heritage Foundation* et le *Wall Street Journal* (« HF & WSJ »), l'Afrique subsaharienne est dernière pour la plupart des mesures de la liberté économique; cependant, elle a accompli, en 2010, plus de progrès que n'importe quelle autre région. Dans ce rapport, HF & WSJ « classe les pays sur une échelle de 1 à 100 dans 10 catégories qui évaluent la franchise, l'application de la règle de droit et la compétitivité. Ensuite, un classement global est établi à partir de la moyenne des points dans les 10 catégories. »

Selon HF & WSJ (2011), en Afrique, « l'Île Maurice obtient le meilleur classement pour la région en occupant le 12^{ème} rang en 2010 dans le monde » avec des indices au dessus de la moyenne mondiale dans huit des dix catégories considérées. C'est aussi la seule nation de la région à entrer dans le groupe des 20 premiers pays du monde

dans le classement des indices de liberté économique. HF & WSJ (2011) rapporte qu'au niveau mondial,

Le Rwanda a enregistré le plus grand gain en augmentant ses points d'indice de 3.6 points à 62.7 (sur une échelle de 100). Cette amélioration lui a permis de quitter le groupe des pays classés comme essentiellement non-libres» pour entrer dans la catégorie des pays «modérément libres». Les progrès du climat des affaires ont également permis au Burkina Faso d'entrer dans la catégorie des pays «modérément libres». D'autres pays au sud du Sahara ayant enregistré des progrès significatifs sont le Djibouti et le Seychelles dont les indices respectifs se sont accrus de plus de 3 points. Le Cap Vert, la Gambie et le Burundi ont amélioré leurs performances respectives de plus de deux points d'indice.

Cependant, il faut noter que même si l'indice moyen pour la région a augmenté, il est toujours inférieur à la moyenne mondiale. Une des catégories dans laquelle la région est particulièrement faible est le niveau de corruption. En effet, sur une échelle de 1 à 100, seulement trois pays - Ile Maurice, Botswana et Cap Vert - ont atteint 50 points d'indice [...]. (2011, chapitre 3, p. 47).

Dans sept catégories sur dix, la région est toujours la dernière parmi les six principales régions du monde, ce qui indique le besoin de développer une régulation moderne et efficace. Le rapport note que « l'Afrique subsaharienne est la région la plus pauvre au monde ». L'une des conclusions directes qu'il en tire est que « les pays qui embrassent la liberté économique performant mieux que ceux qui ne le font pas.»

En dépit de ce bilan assez négatif, HF & WSJ (2011) souligne tout de même des progrès notables dans la majorité des pays de la région grâce aux réformes réglementaires et les mesures de facilitation commerciale entreprises.

L'état de l'environnement des affaires et la compétitivité des économies sont aussi régulièrement évalués par le *World Economic Forum* («WEF»)⁷.

⁷ Le *World Economic Forum* publie les rapports annuels *Global Competitiveness Index* sur la compétitivité des pays.

Ainsi, dans son rapport annuel « *The Global Competitiveness Report 2010-2011* », WEF (2010) indique qu'

[...] Une évaluation de la compétitivité des économies africaines soulève des questions sur la durabilité de leur récente croissance économique et met en évidence les aspects à améliorer pour permettre à l'Afrique d'atteindre son plein potentiel économique. En dépit des préoccupations, certains pays africains continuent à afficher de bonnes performances. Par exemple, l'Afrique du Sud et l'Ile Maurice restent dans la moitié supérieure du classement global, et dans bien des domaines spécifiques, il y a eu également des améliorations sensibles dans un certain nombre d'autres pays africains. En revanche, il y a eu quelques baisses importantes enregistrées dans des pays qui auparavant réalisaient des progrès. (2010, p. 39)

En accord avec les autres rapports sur le sujet, WEF(2010) trouve que dans l'ensemble,

Afrique subsaharienne traîne derrière le reste du monde en compétitivité, ce qui exige des efforts dans de nombreux domaines afin de placer la région sur la voie d'une croissance durable. [...]. L'Afrique du sud demeure le pays le mieux classé en Afrique subsaharienne. Ce pays bénéficie de la grande taille de son économie et performe bien en raison de la qualité de ses institutions et des facteurs tels que les droits de propriété, protection de la propriété intellectuelle et la responsabilisation des institutions privées [...]. Bien qu'étant l'économie la plus compétitive de la région à bien des égards, l'Afrique du sud devra améliorer l'efficacité de son marché de travail (e.g., inflexibilité), le taux de scolarisation de l'université qui est de seulement 15% et [...] le problème de sécurité qui reste un autre obstacle pour le climat des affaires en Afrique du sud. (2010, p. 39).

WEF (2010) classe l'Ile Maurice au 55^e mondial, immédiatement derrière l'Afrique du Sud. Dans ce rapport, WEF note :

Ce pays [Ile Maurice] bénéficie d'institutions publiques fortes et transparentes, des droits de propriété clairs avec une indépendance judiciaire forte et un gouvernement efficace (classé 29^e au monde). Les institutions privées sont réputées hautement responsables (classé 14^e au monde) avec une vérification efficace, des normes comptables et la protection des investisseurs [...]. Cependant, le rapport trouve aussi que des efforts sont toujours nécessaires, notamment dans les domaines de l'éducation et du marché de travail. (2010, p. 40).

Dans WEF (2010), la Namibie (74^e), le Botswana (76^e), le Rwanda (80^e), le Ghana (114^e), et le Nigéria (127^e) sont d'autres pays africains au sud Sahara qui sont classés dans ce rapport de 2010 - 2011 qui couvre 139 économies de toutes les régions du monde. Le Zimbabwe (136^e), le Burundi (137^e), l'Angola (138^e) et le Tchad (139^e) forment la queue du classement.

Même s'il est le premier producteur de pétrole d'Afrique et possède la population la plus importante (167 million) et un PIB nominal (247 milliards) relativement important, le Nigeria affiche un classement médiocre en matière de compétitivité économique avec une 127^e mondiale sur 139 pays évalués. Cela s'explique en partie par la piètre qualité des institutions et du climat des affaires. Il faut noter également que l'Angola et le Tchad qui forment la queue du classement sont de gros producteurs de pétrole.

Dans son rapport « *Doing Business 2012* », la Banque mondiale (2011) aussi « évalue les réglementations qui affectent les entreprises locales dans 183 économies en les classant selon 10 domaines de la réglementation des affaires ». L'institution indique que l'Afrique subsaharienne a connu une année record en 2011 en matière d'amélioration de la réglementation des affaires pour les entrepreneurs. Ce rapport souligne qu'« entre juin 2010 et mai 2011, 36 sur 46 gouvernements de la région ont mené des réformes dans au moins un des 10 domaines évalués par ce rapport. »

La Banque mondiale (2011) trouve aussi que : « Pour la quatrième année consécutive, l'île Maurice demeure le pays d'Afrique où la pratique des affaires est la plus aisée, avec un 23^e rang au classement général. » Selon toujours ce rapport de la Banque mondiale (2011), « dans toute l'Afrique subsaharienne, les programmes de réforme réglementaire ne cessent de s'élargir.

Treize économies ont mis en œuvre des réformes visant à améliorer le cadre des affaires » et « on compte parmi celles-ci des économies sortant de conflit telles que le Burundi, le Libéria et la Sierra Leone ».

Pour pallier aux difficultés d'accès à l'information et amoindrir les barrières à l'entrée dans les pays de l'Afrique subsaharienne, plusieurs pays de la région ont mis en place des guichets uniques qui centralisent et facilitent l'accès à l'information. Sous l'impulsion des partenaires au développement, plusieurs pays africains ont aussi facilité les procédures de démarrage des affaires et l'enregistrement fiscal des nouvelles entreprises.

Dans certains pays africains, l'informatisation croissante des formalités administratives a non seulement augmenté l'efficacité, mais elle est de nature à diminuer les contacts physiques entre les entrepreneurs et les fonctionnaires, ce qui pourrait minimiser les risques de corruption. À l'image des autres régions du monde, il faut également noter les efforts africains en matière d'harmonisation des réglementations au sein des espaces (zones) économiques et institutions régionaux. Ces efforts ont été soulignés dans le rapport *Doing Business 2012* de la Banque mondiale (2011), selon lequel,

En Afrique subsaharienne, l'une des mesures destinées à rendre le cadre réglementaire plus propice aux entreprises locales en 2010-2011 concernait la première révision d'un système de droit harmonisé des affaires dans la région, une réforme juridique menée par l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) qui a nécessité le consensus de ses 16 États membres. (2011, p. 4).

Tel que révélé dans la revue de littérature, l'intégration régionale des espaces économiques et la coordination des politiques et réglementation que cela nécessite est un déterminant important de l'IDE. La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest («CEDEAO») est un exemple d'initiative d'intégration régionale

dont l'un des principaux objectifs est d'assurer la libre circulation des capitaux dont l'IDE intra-communautaire. En effet, selon la CEDEAO,

De février à mai 2008, l'Union Européenne, à travers BizClim, a financé une étude sur le code commun des investissements de la CEDEAO et sur le cadre politique des investissements pour aider la région à accélérer la mise en œuvre de son marché commun d'investissement [...]. (Page consultée le 6 mars 2013).

Subséquentement, les pays de la CEDEAO ont entrepris l'élaboration d'un code communautaire des investissements qui devrait harmoniser les législations nationales de ces pays dans le domaine des investissements.

Des initiatives similaires, allant dans le sens de l'harmonisation des institutions au niveau des autres organisations régionales en Afrique ont été entreprises. Par exemple, dans un de ses rapports, la Banque mondiale (2010) note l'engagement des gouvernements de l'Afrique de l'est à réformer leurs services professionnels ainsi que d'autres services de base tels que les télécommunications, les services bancaires et les transports dans l'objectif de créer un marché régional plus intégré. Ce rapport note que « les cinq chefs d'Etat d'Afrique de l'est - Burundi, le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda, ont adopté le protocole de marché commun pour commencer le processus d'intégration professionnelle et d'autres services. » (2010, p.2).

VII. INFLUENCE DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT DANS LES RÉFORMES RÉGLEMENTAIRES EN AFRIQUE

Selon les recherches récentes, les partenaires au développement tant bilatéraux que multilatéraux exercent de plus en plus de pressions et font des efforts pour amener les pays africains à entreprendre des réformes institutionnelles pour améliorer leur climat des affaires. Désormais, pour la plupart des bailleurs de fonds, la bonne gouvernance est devenue une condition essentielle de l'aide au développement et de l'octroi de prêts.

Un exemple de telles initiatives constitue le programme «*Better Regulation for Growth (BRG)*» qui est une initiative conjointe du ministère hollandais des Affaires étrangères, du Département britannique pour le développement international et du service consultatif du climat d'investissement du groupe de la Banque mondiale. Dans l'objectif « d'améliorer l'environnement réglementaire et le climat d'investissement dans les pays en voie de développement », le BRG « développe et prodigue des conseils pratiques et opérationnels pour aider ces pays à concevoir et à mettre en application des réformes réglementaires efficaces ».

L'influence des partenaires au développement en Afrique ne se situe pas seulement au niveau des services de conseils. En effet, plusieurs partenaires offrent des financements et s'impliquent pour la mise en œuvre des initiatives de réforme, ce qui permet de meilleurs suivis et contrôlabilité des réformes.

À titre d'exemple, en raison du potentiel contributif au développement du secteur de la télécommunication et des technologies, l'Union internationale des télécommunications annonça:

En 2007, l'Union Internationale des Télécommunications et la Commission Européenne ont conclu un accord afin de créer un environnement propice à

l'investissement dans les infrastructures et les applications des technologies de l'information et de la communication («TIC»), dans les régions d'Afrique, l'Asie-Pacifique et les Caraïbes [...]. Plusieurs pays de ces régions ont réformé leur secteur des télécommunications par la mise en place des organismes nationaux de réglementation, l'ouverture du secteur à la concurrence et en privatisant, tout au moins en partie, les entreprises nationales. De nombreux pays de ces régions doivent encore effectuer des réformes importantes en matière de régulation pour stimuler l'investissement, promouvoir l'innovation et renforcer la confiance dans les marchés des TIC. (Page consultée le 10 mars 2013).

La BAD a aussi un domaine d'activité dédié à l'amélioration du climat des affaires. Il s'agit de la *Facilité du Climat des Investissements* («FCI») qui est une initiative public - privé dont les efforts sont orientés sur l'assainissement du « climat des investissements aux niveaux national, régional et continental. » De concert avec d'autres partenaires, la FCI appuie les « efforts des gouvernements nationaux visant à mettre en place un cadre juridique, réglementaire et administratif qui incite les entreprises à investir, à se développer » dans un climat des affaires plus prévisible et propice. En ce qui concerne ses champs d'action, la FCI promet « la mise en œuvre des programmes dans huit domaines constituant des entraves majeures » à l'émergence d'un climat des affaires attrayant pour les IDE et les activités économiques en général :

Il s'agit des domaines des droits de propriété, des taxes et droits de douane, des infrastructures, de la concurrence, des conditions de création des entreprises et de la bureaucratie, des marchés financiers, du marché du travail, de la corruption et des activités criminelles. [...] réformes législatives, le renforcement des capacités des principales institutions telles que les bureaux d'enregistrement des titres de propriété, les registres commerciaux et les tribunaux de commerce, la promotion du dialogue entre le secteur public et le secteur privé. (Page consultée le 6 mars 2013).

Ces domaines d'intervention correspondent aussi à ceux identifiés par d'autres institutions ou partenaires au développement comme étant prioritaires au développement du climat des affaires. Cela explique aussi, en partie, pourquoi les variables relatives à ces facteurs sont les plus considérées dans les études empiriques traitant du rôle des paramètres institutionnels dans la performance économique.

En soulignant le rôle crucial des réformes institutionnelles en Afrique, le Président Obama, en visite au Ghana en 2009, a énoncé que «le développement dépend de la bonne gouvernance». Il a également indiqué que l'Afrique a besoin d'institutions fortes et non d'hommes forts en faisant référence à la faiblesse et au caractère peu transparent des institutions à travers le continent; cela traduit bien l'orientation des efforts de l'Agence des États-Unis pour le développement international (*United States Agency for International Development* ou («USAID»)) qui aide les pays africains à réaliser des progrès dans le développement et à établir leur capacité à gouverner en renforçant les institutions démocratiques, à favoriser les réformes nécessaires et à lutter contre la corruption; l'organisme soutient aussi les organisations de la société civile pour stimuler les gouvernements à entreprendre des réformes et à renforcer l'État de droit.

Pour la plupart des études, toutes ces sphères d'intervention constituent les composantes du climat des affaires, car la réduction de la corruption, le respect et l'application de la règle de droit font partie des mesures préconisées par la plupart des recherches portant sur l'amélioration du climat des affaires.

Selon l'organisme non gouvernemental *Transparency International*, « malgré de récents progrès en termes de démocratie et de droits de l'homme dans un certain nombre de pays africains, la corruption demeure l'un des plus importants défis à relever pour l'ensemble des pays du continent. » L'organisme trouve que l'effet « combiné des ressources naturelles abondantes, des régimes autocratiques et des crises et conflits pose encore des défis majeurs de gouvernance et de lutte contre la corruption en Afrique. »

En dépit de ce tableau essentiellement peu flatteur, les faits significatifs à noter sont que le développement et l'organisation de la société civile, bien que variant

considérablement à travers le continent, deviennent des facteurs appréciables dans l'effort de lutte contre la corruption. En effet, la société civile a joué un rôle majeur dans les changements intervenus ou en cours dans plusieurs pays du continent. La pénétration croissante des technologies de l'information, difficilement contrôlables par les gouvernements nationaux et les médias indépendants dans de nombreux pays africains constituent aussi des élans nouveaux dans la lutte contre la corruption et la promotion des réformes institutionnelles qu'elle exige.

Plus que jamais, pour les bailleurs de fonds, la bonne gouvernance est devenue une condition essentielle de l'aide au développement et octroi de prêts. Depuis le sommet franco-africain de 1990, l'association entre l'aide au développement et la nécessité des réformes s'est ancrée dans les rapports entre les agents donateurs et les pays bénéficiaires. À partir de ce moment, Eboho (1998), remarque que les « principaux donateurs de l'aide au développement, vont systématiquement établir un lien conditionnel entre l'instauration d'un État de droit libéral et la coopération pour le développement ».

L'initiative en faveur des pays pauvres très endettés qui vise à assister les pays les plus pauvres du monde en rendant leurs dettes extérieures soutenables ou en les éliminant, est un exemple d'aide conditionnelle. Conjointement lancé par le FMI et la Banque mondiale en 1996, ce programme prévoit que les pays éligibles remplissent certaines conditions afin de bénéficier de l'initiative.

En effet, les pays concernés doivent faire des efforts dans la lutte contre la pauvreté et surtout mettre en œuvre des réformes et de saines politiques économiques dans le cadre de programmes soutenus par le FMI et la Banque mondiale.

Dans une logique plus pragmatique, depuis la décennie 2000, l'implication accrue de la Chine et d'autres pays émergents en Afrique semble reléguer au second plan cette liaison entre la nature des régimes politiques et le principe de coopération et d'aides économiques.

En somme, quelle que soit l'attitude des partenaires au développement par rapport aux conditionnalités de l'aide au développement, la nécessité des réformes institutionnelles (ou réglementaires) va au delà de l'attractivité des pays africains pour les IDE ou l'aide au développement. En effet, les réformes sont fondamentalement nécessaires pour asseoir un environnement propice au développement en soi. C'est ce qui justifie l'orientation des efforts des pays africains vers l'amélioration progressive de la qualité de leurs cadres réglementaires.

VIII. LA COMPOSANTE EMPIRIQUE

1. Méthodologie et cadre conceptuel

De manière générale, trois théories de la croissance économique sont souvent discutées dans la littérature récente: la théorie néoclassique de croissance, qui souligne l'accumulation des facteurs (travail et capital) et du progrès technologique (exogène ou endogène) comme causes déterminantes primaires de croissance (e.g., Solow, 1956; Robert E. Lucas, 1989; et Mankiw, Romer, et Weil 1992); la théorie géographique de la croissance, qui souligne l'importance des conditions climatiques, l'accès aux marchés principaux et d'autres facteurs locationnels comme causes expliquant le développement économique à long terme (e.g., Sachs, 2001); et la théorie institutionnelle de la croissance qui accorde une signification primordiale à l'importance du cadre institutionnel (en particulier l'existence d'un environnement de marché et d'un cadre légal favorables aux activités entrepreneuriales), dans la performance à long terme des économies (e.g., North, 1991; Acemoglu, Johnson, et Robinson, 2004).

C'est cette troisième théorie qui constitue le principal cadre conceptuel de ce travail, car dans ce mémoire, nous voulons évaluer l'influence spécifique des variables institutionnelles de la liberté économique sur l'attraction des IDE.

Dans son livre intitulé « *Institutions, Institutional Change and Economic Performance* »⁸, North (1990, p.3) démontre que: « le changement institutionnel module la manière dont les sociétés évoluent dans le temps et est donc la clé de la compréhension du changement historique. » Plus récemment, Acemoglu, Johnson, et Robinson (2004) ont mis en évidence (empiriquement et théoriquement) le fait que

⁸ Monsieur Douglass C. North a reçu le prix Nobel de l'économie 1993.

« les différences dans les institutions économiques constituent la cause fondamentale des différences de développement économique ».

En plus de ces travaux fondamentaux, il y a plusieurs raisons théoriques soutenant l'idée que les institutions et les politiques institutionnelles qui garantissent la liberté économique peuvent influencer l'investissement étranger car (i) elles favorisent une ristourne élevée sur des efforts productifs par une imposition équilibrée⁹, un système légal indépendant et la protection de la propriété privée; (ii) elles permettent une allocation efficiente des facteurs de production au sens de Pareto; et enfin (iii) elles réduisent le niveau d'incertitude (North, 1990, p.6).

Des travaux empiriques ont déjà porté sur la relation entre la liberté économique, les investissements et la croissance économique en utilisant généralement comme variables explicatives la localisation, les facteurs géographiques, politiques et éducatifs et de nombreux autres. La plupart de ces études ont trouvé qu'un niveau plus élevé de liberté économique exerce une influence positive indépendante sur les investissements, la croissance économique et le revenu par habitant. (Acemoglu, Johnson, et Robinson, 2004; Gwartney, Lawson, et Holcombe, 1999; Dawson, 1998; Gwartney, Holcombe, et Lawson 2004).

Notre hypothèse principale de recherche est de poser qu'il existe une relation entre la qualité des institutions encadrant la liberté économique et l'attractivité des pays pour les IDE. L'idée principale qui sous-tend cette hypothèse est qu'une plus grande liberté économique dans un pays favorise la performance économique.

⁹ Voir (Palda, 2011, p.71).

À la différence des autres recherches sur les déterminants des IDE, nous sommes intéressés dans ce travail à désagréger l'effet des variables constitutives du cadre réglementaire de la liberté économique sur l'IDE.

2. Données et variables

Dans nos estimations, nous utilisons les données en panel des stocks entrants d'IDE de CNUCED, couvrant la période allant de 2001 à 2009 de deux échantillons (26 pays africains et 25 pays européens). Dans nos régressions, les stocks entrants d'IDE constituent donc la variable dépendante.

En se basant sur la littérature empirique, la taille de l'économie du pays hôte des IDE mesurée par le produit intérieur brut (« PIB ») et la population du pays hôte ont été incluses en tant que variables explicatives. Les données sur le PIB et la population ont été obtenues des bases de données de la Banque mondiale. Afin d'examiner le rôle des ressources naturelles dans l'afflux des IDE en Afrique, la rente des ressources naturelles en tant que pourcentage du PIB a aussi été introduite en tant que variable explicative. La variable de ressource naturelle peut également être liée à la malédiction des ressources naturelles. Cela signifie que cette variable agit aussi comme un indice de la liberté économique. Les données sur les rentes de ressources naturelles ont été aussi obtenues des bases de données de la Banque mondiale.

Nous utilisons les données de l'Institut Fraser pour examiner le rôle des variables de liberté économique dans la dynamique des IDE entrants. Le niveau de liberté économique mesuré par l'Institut Fraser identifie des indices reflétant l'ampleur des dépenses gouvernementales et les taxes; la liberté d'entreprise; l'accès à une monnaie stable; le degré d'ouverture au commerce international; la réglementation des

marchés du travail et du crédit; l'application des règles de droit et la qualité du système judiciaire.

Bien que des données sur ces variables soient de plus en plus produites par d'autres organisations, les données de l'Institut Fraser ont été préférées parce qu'elles couvrent les pays concernés dans cette recherche. En plus, elles ont l'avantage de mesurer séparément les variables constitutives du cadre réglementaire de la liberté économique qui nous intéressent pour les fins de désagrégation.

En ce qui concerne la nature des indices qui constituent les variables de liberté économique, il est important de retenir que l'indice de liberté économique repose en partie sur les opinions dans les pays concernés; cela signifie que la valeur causale de ces indices peut être remise en question ou du moins n'est pas exempte de subjectivité. Cependant, les indices basés sur les sondages sont les seules techniques utilisées par les organisations¹⁰ qui établissent ces indicateurs.

Pour des fins de clarté, il est opportun d'expliquer comment ces indices sont constitués.

3. Structure de l'indice de liberté économique de l'Institut Fraser

Selon Gwartney et Lawson (2003), « l'indice de liberté économique mesure le degré auquel les politiques et les institutions d'un pays sont favorables au libre exercice de l'activité économique. »

¹⁰ Tel que mentionné plutôt, les organisations comme la Banque Mondiale, World Economic Forum, Heritage Foundation & World Street Journal et l'Institut Fraser publient des rapports traitant du climat des affaires et de la liberté économique.

Afin d'obtenir un indice élevé de liberté économique, un pays doit donc protéger la propriété privée, garantir l'application impartiale des contrats et un environnement monétaire stable. Il doit également maintenir un niveau d'imposition minimal, s'abstenir de créer des obstacles au commerce intérieur et international.

Quarante-deux points de données ont été utilisés pour construire un indice (une cote) sommaire mesurant le degré de liberté économique dans cinq grandes catégories qui sont:

- 1) Taille du gouvernement: les dépenses, les taxes et les entreprises;
- 2) Qualité des structures juridiques et la sécurité des droits de propriété;
- 3) Accès à une monnaie stable;
- 4) Liberté du commerce international; et
- 5) Régulation du crédit, du travail et des affaires (business).

Dans ces cinq catégories principales de l'indice, il y a 23 composantes. Plusieurs de ces composantes sont elles-mêmes constituées de plusieurs sous-éléments. Au total, l'indice comprend 42 variables distinctes. Chaque composante et sous-composante est placée sur une échelle de 0 à 10 qui reflète la distribution des données sous-jacentes. Une moyenne des cotes des sous-composantes est calculée pour déterminer chaque composante. Une moyenne des cotes des composantes est ensuite dérivée pour chacune des cinq catégories. Enfin, une moyenne des cotes des cinq principales catégories est utilisée pour établir la cote (l'indice) sommaire qui est l'indice agrégé pour chaque pays.

Pour les fins de notre analyse, chacune des cinq catégories de l'indice de liberté économique identifiées ci-dessus est utilisée comme variable indépendante afin de déterminer leurs influences spécifiques sur l'attraction des IDE.

Il est important de rappeler ici que l'on veut évaluer l'effet désagrégé des composantes du cadre réglementaire de la liberté économique.

Une description détaillée des cinq catégories de variables est fournie à l'Annexe 2 du mémoire.

4. Le modèle

La relation entre l'IDE et les variables du cadre réglementaire de la liberté économique a été examinée en suivant l'approche de la croissance endogène. Ainsi, l'IDE est utilisé comme variable dépendante. Les cinq variables de la liberté économique, la rente des ressources naturelles, la taille de l'économie et l'importance de la population sont utilisées comme variables explicatives.

En mettant en relation l'IDE et ces variables explicatives, nous posons:

$$FDI_{it} = f(NR_{it}, EFRD_{it}, GDP_{it}, POP_{it})$$

Avec l'approximation log linéaire nous avons :

$$\text{Log}FDI_{it} = \beta_0 + \beta_1 \text{Log}NR_{it} + \beta_2 \text{Log}EFRD_{it} + \beta_3 \text{Log}GDP_{it} + \beta_4 \text{Log}POP_{it} + e_{it} \quad (1)$$

Dans un deuxième temps, nous évaluons l'effet de la liberté économique et de l'investissement direct étranger sur le produit intérieur brut des pays (hôtes) africains. On pose ici que le produit intérieur brut dépend du niveau de liberté économique et de l'investissement direct étranger en plus des ressources naturelles et de la population.

$$GDP_{it} = f(EFRD_{it}, FDI_{it}, NR_{it}, POP_{it})$$

Par l'approximation log linéaire, nous obtenons :

$$\text{Log}GDP_{it} = a_0 + a_1\text{Log}EFRD_{it} + a_2 \text{Log}FDI_{it} + a_3\text{Log}NR_{it} + a_4 \text{Log}POP_{it} + u_{it} \quad (2)$$

Les équations 1 et 2 sont estimées sur des données en coupe transversale pour 26 pays africains annuellement de 2001 à 2009.

Afin d'évaluer l'effet désagrégé des composantes de l'indice de liberté économique sur l'attraction des IDE, une régression est effectuée en remplaçant l'indice agrégé de liberté économique (EFRD) par ses composantes (SG, LSPR, SM, FT, LBC) dans l'équation 1.

D'où l'équation 1 devient:

$$\begin{aligned} \text{Log}FDI_{it} = & \beta_0 + \beta_1\text{Log}SG_{it} + \beta_2\text{Log}LSPR_{it} + \beta_3\text{Log}SM_{it} + \beta_4\text{Log}FT_{it} \\ & + \beta_5\text{Log}LBC_{it} + \beta_6\text{Log}GDP_{it} + \beta_7\text{Log}POP_{it} + \beta_8\text{Log}NR_{it} + e_{it} \end{aligned} \quad (3)$$

Où FDI_{it} est l'IDE attiré par le pays i au temps t ;

$EFRD_{it}$ signifie l'indice agrégé de la liberté économique qui inclut les cinq indices de la liberté économique;

SG_{it} , la taille du gouvernement du pays i au temps t ;

$LSPR_{it}$, les structures légales et le respect de la règle de droit au pays i au temps t ;

SM_{it} , l'accès à une monnaie stable dans le pays i au temps t ;

FT_{it} , le niveau d'ouverture au commerce international du pays i au temps t ;

LBC_{it} , la qualité de la régulation du marché du crédit, du travail et de l'entrepreneuriat du pays i au temps t ;

GDP_{it} , taille de l'économie du pays hôte mesurée par le produit intérieur brut du pays i au temps t ;

POP_{it} , la population totale du pays i au temps t ;

NR_{it} , le total des rentes de ressources naturelles en pourcentage du PIB du pays i au temps t ;

et e_{it} , u_{it} , les termes d'erreur.

Étant donné le nombre de variables dans l'équation (3) cette régression sera effectuée sur des données de panel sur les échantillons africain et européen afin de pouvoir comparer les signes des coefficients des variables et leurs significativités statistiques pour les deux échantillons. L'utilisation des données de panel permettra aussi de bénéficier de plus d'observations et de degré de liberté.

Les méthodes économétriques reposant sur des données de panel permettent de contrôler l'hétérogénéité inobservée propre à chaque pays ainsi que les facteurs variant dans le temps qui sont communs à chaque pays. La présence de ces influences inobservées spécifiques aux pays est en général probable dans les modèles traitant de la dynamique d'IDE souvent affectée par l'effet des facteurs comme la réglementation.

Cependant, étant donné que la différence entre les pays dans la qualité des variables institutionnelles change relativement lentement d'un pays à l'autre et compte tenu de l'hétérogénéité entre les pays, nous avons opté pour un modèle de régression des moindres carrés ordinaires à effet fixe sur les pays pour les estimations en panel et pour un modèle de régression des moindres carrés ordinaires pour les estimations en coupe transversale. Nous avons choisi un seuil de significativité de 5%.

5. Résultats des estimations

a. Afrique

Table 3 : RÉSULTAT DE L'ESTIMATION DE L'ÉQUATION (1) EN COUPE TRANSVERSALE
 $LOG(FDI) = f(LOG(NR), LOG(EFRD), LOG(GDP), LOG(POP))$

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Variable explicative	Coefficient (Err. type)								
LOG(NR)	0.329** (0.165)	0.305** (0.152)	0.318** (0.144)	0.339* (0.189)	0.291*** (0.310)	0.254** (0.111)	0.208* (0.106)	0.177* (0.099)	0.223** (0.111)
LOG(EFRD)	0.417 (1.699)	0.450 (1.319)	0.263 (1.388)	2.097 (0.221)	-0.040 (1.218)	-0.067 (1.260)	-0.647 (0.184)	-1.113 (0.870)	-0.784 (1.088)
LOG(GDP)	1.307*** (0.258)	1.295*** (0.252)	1.277*** (0.226)	0.980*** (0.315)	1.208*** (0.186)	1.168*** (0.187)	1.198*** (0.172)	1.226*** (0.142)	1.252*** (0.169)
LOG(POP)	-0.596** (0.300)	-0.577* (0.307)	-0.537** (0.226)	-0.321 (0.349)	-0.423** (0.208)	-0.362* (0.196)	-0.333* (0.186)	-0.321* (0.165)	-0.383** (0.187)
R-squared	0.70	0.69	0.69	0.43	0.75	0.75	0.77	0.82	0.80

Source: Estimation de M.F. Fofana

Notes: la variable dépendante est log (FDI). Une régression par la méthode des moindres carrés ordinaires en coupe transversale a été effectuée sur un échantillon de 26 pays africains pour chacune des années de 2001 à 2009. Le seuil de significativité retenue est de 5%.

* significatif à 10%; ** significatif à 5%; *** significatif à 1%.

Les neuf régressions en coupe transversale sur 26 pays africains donnent les résultats suivants. Il apparaît que l'indice agrégé de liberté économique sur les neuf ans individuellement considérés ne semble pas exercer une influence statistiquement significative sur l'IDE.

En ce qui concerne les ressources naturelles, les résultats indiquent une relation positive entre l'afflux des IDE et les ressources naturelles à part les années 2004, 2007 et 2008. Les résultats montrent également une relation positive entre le PIB (en tant que mesure de la taille de l'économie) et l'afflux des IDE. Quant à la population, les résultats montrent plutôt une relation négative entre cette variable et l'IDE à part les années 2002, 2004, 2006, 2007 et 2008. Avec un R-carré assez élevé, variant entre 0.69 et 0.80, l'équation a une puissance explicative assez élevée, mais il reste évidemment d'autres variables pertinentes qui peuvent être ajoutées pour élever

davantage la force explicative du modèle. Par exemple, si les données existaient pour tous les pays de l'échantillon, l'on pourrait ajouter le niveau d'éducation de la population, ce qui serait plus précis que la population générale.

Les résultats trouvés dans ces neuf régressions annuelles en coupe transversale pourraient souffrir de deux problèmes potentiels. Premièrement, le nombre d'observations (26 pays au total) est assez limité; deuxièmement, pour des variables comme l'indice de liberté économique, la variabilité sans dimension temporelle à travers les pays considérés est assez faible; par conséquent, une coupe statique est susceptible de ne pas relever de différence statistiquement significative pour la liberté économique sur l'IDE. Ces deux raisons justifient la nécessité de procéder par les régressions sur des données en panel afin de bénéficier de plus d'observations.

Table 4 : RÉSULTAT DE L'ESTIMATION DE L'ÉQUATION (2) EN COUPE TRANSVERSALE
 $LOG(GDP) = f(LOG(EFRD), LOG(NR), LOG(POP), LOG(FDI))$

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Variable explicative	Coefficient (Err. type)								
LOG(EFRD)	1.518 (0.898)	1.010 (0.722)	1.265 (0.791)	2.402** (1.168)	1.420* (0.758)	1.726** (0.778)	1.798** (0.729)	1.547*** (0.555)	1.657 *** (0.652)
LOG(NR)	-0.203** (0.090)	-0.242*** (0.079)	-0.230*** (0.082)	-0.159 (0.109)	-0.180** (0.075)	-0.111 (0.081)	-0.109 (0.076)	-0.111 (0.072)	-0.129 (0.076)
LOG(POP)	0.698*** (0.106)	0.744*** (0.101)	0.667*** (0.101)	0.732*** (0.125)	0.557*** (0.095)	0.518*** (0.092)	0.473*** (0.094)	0.431*** (0.088)	0.492*** (0.089)
LOG(FDI)	0.411*** (0.081)	0.420*** (0.081)	0.462*** (0.082)	0.310*** (0.100)	0.543*** (0.083)	0.545*** (0.087)	0.572*** (0.082)	0.628*** (0.072)	0.568 *** (0.077)
R-squared	0.82	0.80	0.77	0.58	0.78	0.79	0.81	0.85	0.84

Source: Estimation de M.F. Fofana

Notes: la variable dépendante est log (GDP). Une régression par la méthode des moindres carrés ordinaires en coupe transversale a été effectuée sur un échantillon de 26 pays africains pour chacune des années 2001 à 2009. Le seuil de significativité retenue est de 5%.

* significatif à 10%; ** significatif à 5%; *** significatif à 1%.

En ce qui concerne la contribution des variables au PIB, les résultats des régressions en coupe transversale sur 26 pays africains sont les suivants. Pour la variable de l'indice agrégé de liberté économique, les résultats sur les neuf années indiquent que cette variable a tendance à influencer positivement le PIB. En fait de 2001 à 2003, l'influence de la liberté économique n'était pas statistiquement significative sur le PIB; mais pour 2004 et de 2006 à 2009, l'influence de la liberté économique est devenue statistiquement significative avec le coefficient le plus élevé parmi les variables considérées dans la régression. Cela pourrait s'expliquer par les efforts de réformes entreprises depuis environ une décennie par la plupart des pays africains de l'échantillon en matière d'amélioration du climat des affaires et de gouvernance. Cela signifie qu'à partir de 2004, la liberté économique a atteint un seuil critique en Afrique subsaharienne qui lui permet d'influer positivement sur le PIB.

Pour ce qui est des ressources naturelles, les résultats sont mixtes. En effet, de 2001 à 2003 et en 2005, les résultats indiquent que les ressources naturelles ont plutôt négativement contribué au PIB, ce qui confirme l'hypothèse de la malédiction des ressources. Cependant, pour 2004 et de 2006 à 2009, l'influence négative des ressources naturelles sur le PIB n'est pas statistiquement significative. Cela pourrait correspondre à une certaine amélioration dans la gestion de ces ressources naturelles et dans la gouvernance en général. Par ailleurs, les résultats des régressions pour chacune des neuf années indiquent que l'IDE et la population ont une influence positive sur le PIB.

Avec un R-carré assez élevé variant entre 0.58 et 0.85, l'équation a une puissance explicative assez élevée, mais il reste évidemment d'autres variables pertinentes qui peuvent être ajoutées pour élever davantage la force explicative du modèle. En revanche, comme nous l'avons déjà souligné plutôt, ces résultats pourraient souffrir de la limitation du nombre d'observations et la faible variabilité transversale des

données. Cela justifie une fois de plus le besoin d'effectuer des régressions sur les données en panel.

TABLE 5 : RÉSULTAT DE L'ESTIMATION EN PANEL DE L'ÉQUATION (3)		
$LOG(FDI) = f(Log(NR), Log(SG), Log(LSPR), Log(SM), Log(FT), Log(LBC), Log(GDP), Log(POP))$		
Variable explicative	Coefficient	Erreur standard
LOG(LBC)	-0.140	0.433
LOG(SG)	0.342	0.241
LOG(SM)	-0.273	0.200
LOG(FT)	0.143	0.380
LOG(LSPR)	0.464***	0.197
LOG(NR)	-0.111*	0.060
LOG(GDP)	0.627***	0.196
LOG(POP)	3.009***	1.048
R-squared	0.94	
Durbin-Watson stat	1.89	

Source: Estimation de M.F. Fofana

Notes: la variable dépendante est log (FDI). La méthode d'estimation est *Panel Least Squares, Cross-section fixed (dummy variables)* sur un échantillon de 26 pays africains pour la période entre 2001 à 2009. Le nombre d'observations est 228.

Le seuil de significativité retenue est de 5%.

* significatif à 10%; ** significatif à 5%; *** significatif à 1%.

Avec un R-carré de 0.94, le modèle a une puissance explicative élevée. La statistique de Durbin-Watson de 1.89 est suffisamment proche de 2, ce qui peut être interprété comme une absence de problèmes d'autocorrélation.

Pour les pays africains, le résultat de la régression indique que trois variables ont les influences statistiquement significatives sur l'attraction des IDE. Ces variables sont (1) la taille de l'économie, (2) l'importance de la population et (3) les structures légales et le respect de la règle de droit en tant que variables institutionnelles de la liberté économique; ces trois variables ont aussi des signes positifs tel qu'attendu. En ce qui a trait à la taille de l'économie et l'importance de la population, ces variables sont traditionnellement reconnues dans les travaux empiriques comme étant déterminantes pour les investisseurs qui recherchent à accéder aux nouveaux marchés

ou à délocaliser la production (Kinoshita et Campos, 2003; Asiedu 2005; Mohamed et Sidiropoulos, 2010). En effet, plus le PIB (qui est considéré comme indicateur de la taille de l'économie du pays-cible) et la population sont importants, plus important est l'intérêt des investisseurs étrangers qui cherchent de nouveaux marchés.

Cette logique s'inscrit dans le cadre du paradigme éclectique qui identifie une dimension locationnelle dans la décision d'investissement des firmes multinationales. La théorie du commerce international soutient aussi l'idée d'investissement étranger en tant que stratégie d'évitement des barrières commerciales. Même si l'Afrique subsaharienne continue à être la destination la moins attrayante pour la localisation des IDE, le peu d'IDE qui touche cette région du monde peut s'expliquer en partie par ces considérations.

En ce qui concerne les variables réglementaires de la liberté économique, la théorie institutionnelle de la croissance prévoit une influence significative de la qualité des institutions sur la performance économique des pays. Le résultat empirique trouvé ici va bien dans ce sens¹¹. Cependant, pour les fins de ce mémoire, il était important de déterminer les variables réglementaires de la liberté économique qui exercent une influence significative dans l'attraction des IDE en l'Afrique au sud du Sahara. Le résultat de l'analyse empirique montre que la qualité des structures légales et le respect de la règle de droit (i.e., l'indépendance judiciaire, l'impartialité des cours, la protection des droits de propriété, l'immixtion des militaires dans l'application de la loi et dans le processus politique, l'intégrité du système légal, l'application des contrats et la restriction réglementaire sur la vente des propriétés) est la seule variable réglementaire de la liberté économique qui ait une influence statistiquement significative sur l'attraction des IDE en Afrique subsaharienne.

¹¹ Voir Busse et Hefeker (2007); et A. Bevan, Estrin, et Meyer (2004).

Ce résultat est conforme à ceux trouvés par Cleeve (2008); Asiedu (2005); Kinoshita et Campos (2003); et Biswas (2002).

Les autres variables réglementaires de la liberté économique telles que la taille du gouvernement, la liberté de commerce international et la réglementation du travail, du crédit et des affaires, n'ont pas d'influence statistiquement significative (voir Annexe 2). Cela peut se comprendre par le stade actuel de la région dans le processus du développement. Il est opportun de noter ici que la protection des droits de propriété, tant pour les investisseurs nationaux que pour les étrangers demeure un problème aigu en Afrique; ce qui fait que quand les investisseurs étrangers vont en Afrique, ils sont plus préoccupés par l'application de la règle de droit (e.g., expropriation, coups d'état, corruption, arbitraire, applicabilité des contrats, etc.) que par les autres aspects de la politique économique. En effet, tel que souligné par Busse et Hefeker (2007), les risques inhérents à l'instabilité politique, la corruption, l'inefficacité du système légal et le non respect de la règle de droit exercent un effet négatif significatif sur le profil institutionnel des pays de la région en matière d'IDE.

L'Afrique subsaharienne regorge d'importantes ressources naturelles. Cela a justifié l'introduction dans la régression d'une variable représentative du rôle des ressources naturelles dans la capacité des pays de la région à attirer les IDE. Le résultat est presque contre-intuitif. En effet, l'on aurait pensé que les investisseurs prendraient tous les risques pour investir dans cette région en raison des ressources naturelles.

L'analyse empirique montre, *a posteriori*, que la présence des ressources naturelles n'a pas d'influence statistiquement significative sur l'attraction des IDE dans la région subsaharienne de l'Afrique. On est probablement en présence de la malédiction des ressources naturelles qui sont sources d'instabilité (coups d'états et guerres) chronique et de corruption rampante qui minent le climat des affaires.

En effet, presque tous les pays africains riches en ressources naturelles ont connu des problèmes graves d'instabilité durant la période considérée.

En partie, notre résultat explique aussi pourquoi en dépit de la mondialisation accrue et malgré sa grande richesse en ressources naturelles, l'Afrique dans son ensemble n'attire qu'environ 3% des stocks mondiaux d'IDE. En faisant abstraction de l'Afrique du nord, la part de l'Afrique au sud du Sahara dans les stocks mondiaux d'IDE est encore plus modeste.

b. Europe

Table 6 : RÉSULTAT DE L'ESTIMATION EN PANEL DE L'ÉQUATION (3)		
<i>LOG(FDI) = f (Log(NR), Log(SG), Log (LSPR), Log(SM), Log(FT), Log(LBC), Log(GDP), Log(POP))</i>		
Variable explicative	Coefficient	Erreur standard
LOG(LBC)	2.716***	0.358
LOG(SG)	0.944***	0.162
LOG(SM)	1.110***	0.199
LOG(FT)	-3.586***	0.583
LOG(LSPR)	0.459	0.304
LOG(NR)	-0.310***	0.066
LOG(GDP)	0.036***	0.009
LOG(POP)	-0.329	1.385
R-squared	0.97	
Durbin-Watson stat	1.24	

Source: Estimation de M.F. Fofana

Notes: la variable dépendante est log (FDI). La méthode d'estimation est *Panel Least Squares, Cross-section fixed (dummy variables)* sur un échantillon de 25 pays européens pour la période entre 2001 à 2009. Le nombre d'observations est 225. Le seuil de significativité retenue est de 5%.

* significatif à 10%; ** significatif à 5%; *** significatif à 1%.

Avec un R-carré égal à 0.97, le modèle a une puissance explicative élevée. La statistique de Durbin-Watson de 1.24 se situe dans une zone de doute, ce qui n'exclut pas le risque d'une faible autocorrélation positive. Même si cette autocorrélation ne biaise pas les coefficients des variables, elle est susceptible de donner une variance sous-estimée.

L'analyse du résultat de la régression pour l'Europe montre des différences notables par rapport au résultat obtenu pour l'Afrique. En effet, le résultat de cette régression indique que les variables statistiquement significatives pour l'Afrique telles que les structures légales, la règle de droit, et la population ne le sont pas pour l'Europe. Par contre, les autres variables de la liberté économique comme la taille de l'État et ses implications fiscales, la réglementation des marchés du crédit, du travail et des affaires, l'accès à une monnaie stable et la liberté de commerce extérieur ont des influences statistiquement significatives sur l'attraction des IDE en l'Europe.

Les ressources naturelles ont plutôt une influence négative statistiquement significative sur l'attraction des IDE en l'Europe; ce qui veut dire que l'influence des ressources naturelles est loin d'être négative pour l'Afrique de façon exclusive. En revanche, les raisons de la significativité et du signe de cette variable peuvent être aussi complètement différentes selon les cas.

6. Explication des différences et similarités entre l'Afrique et l'Europe

En ce qui concerne les différences, les structures légales et l'application de la règle de droit ne semblent pas avoir une influence statistiquement significative dans les décisions des investisseurs étrangers pour l'Europe à la différence de l'Afrique. Cela veut dire que dans l'ensemble, ces pays (européens) ont déjà atteint un seuil de qualité dans leurs structures légales et l'application de la règle de droit de sorte que pour un investisseur étranger, les différences entre les États pour cette variable ne sont plus un facteur décisif. C'est tout à fait le contraire pour l'Afrique.

L'explication vient aussi de la différence entre ces deux régions selon la théorie des stades de développement. En effet, l'Afrique subsaharienne se trouve encore au premier stade de développement, où les structures de base telles que l'infrastructure de base, les structures légales et l'application de la règle de droit, l'alphabétisation et l'éducation primaire sont les principaux facteurs qui distinguent les pays. Ce n'est donc pas étonnant que, dans la régression, les structures légales et la règle de droit soient des variables statistiquement significatives pour les pays africains. Quant aux pays européens, ces questions sont essentiellement résolues et ne constituent plus un facteur de préférence pour les investisseurs. En effet, les pays développés de l'Europe se situent entre les deuxième et troisième stades du développement.

Dans la régression sur l'échantillon européen, les variables qui se sont révélées statistiquement significatives sont importantes aux deuxième¹² et troisième¹³ stades de développement à partir desquels, l'économie repose sur la recherche de l'efficience et l'innovation. C'est-à-dire, la réglementation des marchés du crédit, du travail et des affaires; les charges fiscales; la liberté de commerce international incluant la possibilité pour les étrangers d'acquérir des propriétés deviennent des facteurs de préférences pour les investisseurs qui optent pour l'Europe.

7. Remarques sur les estimations

Avant d'estimer les paramètres, il était important d'examiner la corrélation entre les variables explicatives du modèle. Il est connu qu'une haute corrélation entre les régresseurs peut affecter la magnitude et l'écart-type des paramètres estimés.

Afin d'examiner ce problème, deux matrices de corrélation ont été créées pour chaque échantillon (Europe et l'Afrique). Voir l'Annexe 1.

Un examen des matrices de corrélations a révélé que la corrélation entre les variables explicatives (LSPR, FT, LBC, SG, SM et NR) est relativement basse pour les deux échantillons. Cependant, la corrélation entre le PIB (GDP) et la population (POP) s'avère élevée (0.84 pour l'échantillon africain et 0.74 pour l'échantillon européen).

La corrélation relativement élevée entre le PIB et la population est souvent rencontrée dans les études empiriques (Freund et Rocha, 2011). Néanmoins, afin de vérifier comment les variables se comporteront dans la régression, elles ont d'abord été toutes

¹² À ce stade du développement, l'éducation supérieure, développement du marché financier, l'efficience du marché du travail et la taille de l'économie sont les facteurs qui différencient les pays (World Economic Forum, 2010, p. 9).

¹³ À ce stade du développement, la sophistication des affaires et l'innovation *per se* sont des facteurs de différenciation (World Economic Forum, 2010, p. 9).

insérées dans la même régression et ensuite elles ont été régressées séparément sur FDI pour voir leurs signes et leur significativité. Dans les deux cas, ni le signe ni la significativité statistique n'ont changé.

La question de la direction de la relation causale entre l'IDE et la taille de l'économie hôte (PIB) s'était aussi posée dans le cadre de cette recherche. On est souvent confronté à un problème d'endogénéité lorsqu'on utilise le PIB en tant que variable explicative de l'IDE. Il est important de noter ici que sur le plan empirique, il n'y a pas de consensus dans la littérature quant au sens de la direction causale entre le l'IDE et le PIB (Chowdhury et Mavrotas, 2006; Hansen et Rand, 2006; Turkcan et Yetkiner, 2010). Les variables instrumentales ont souvent été utilisées pour contrer le problème d'endogénéité entre le PIB et l'IDE; cependant, il est important de noter ici qu'il n'est pas très réaliste de trouver de bons instruments qui ne soient pas simultanément corrélés à ces deux variables dont la stationnarité est connue dans la littérature empirique.

Le décalage du PIB utilisé comme régresseur retardé sur l'IDE courant est aussi utilisé pour atténuer un éventuel problème d'endogénéité. Dans notre cas, ce décalage n'a fait aucune différence.

Étant donné ces observations, toute inférence des résultats devra tenir compte de ces remarques.

IX. LEÇONS POUR LES DECIDEURS PUBLICS AFRICAINS

La recherche menée dans ce mémoire a permis de constater que les pays en développement accroissent progressivement leur part dans le volume global des investissements directs étrangers. En dépit de cette tendance et malgré sa grande richesse en ressources naturelles, l'Afrique subsaharienne n'arrive pas à profiter de cette opportunité pour faire face à ses énormes besoins de financement.

La recherche a également permis de comprendre que la qualité des institutions et les politiques qui encadrent la liberté économique, notamment l'intégrité du système légal et le respect de la règle de droit, l'exécution des contrats et la stabilité politique, constituent l'un des principaux déterminants de l'attraction des investissements directs étrangers en Afrique subsaharienne. Pour les investisseurs étrangers, ces considérations semblent être même plus importantes que l'existence en soi des ressources naturelles.

Par conséquent, ces constatations ont des implications pour les décideurs et administrateurs de politiques économiques, les gestionnaires de programme, les responsables de la prestation de services en Afrique au sud du Sahara. Elles doivent servir de base pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques axées sur l'amélioration du climat des affaires. Plus spécifiquement, cette région doit encore faire des efforts pour crédibiliser son système légal et améliorer l'application de la règle de droit.

X. CONCLUSION

Sur la base des études théoriques et empiriques existantes, nous avons fait une revue de la littérature essentiellement axée sur les déterminants institutionnels de l'attraction des IDE. Ceci a révélé que la nature et la qualité de l'environnement institutionnel exercent une influence sur la dynamique des IDE entrant dans un pays. Ensuite, nous avons analysé la dynamique des IDE dans le monde et en particulier en Afrique subsaharienne. Ces analyses ont montré que les économies en développement ont progressivement accru leur part dans les stocks d'IDE durant les vingt dernières années. Dans le cas spécifique de l'Afrique, les analyses ont montré qu'en dépit d'une tendance haussière, la part du continent reste encore relativement faible dans la distribution des IDE. L'analyse des réformes réglementaires a révélé que les pays africains font des efforts pour améliorer leur climat des affaires.

L'analyse empirique a permis de comprendre qu'en dépit de l'abondance des ressources naturelles en Afrique subsaharienne, la qualité des structures légales et le niveau de respect de la règle de droit, l'importance de la population et la taille de l'économie constituent plutôt les principaux déterminants statistiquement significatifs pour l'attraction des IDE. Cela explique aussi pourquoi, malgré sa richesse en ressources naturelles, cette région attire moins de 2% des IDE mondiaux.

Il est important de noter qu'il pourrait exister une relation causale circulaire entre la qualité des structures légales, le niveau de respect de la règle de droit et l'afflux des IDE. C'est à dire qu'une bonne qualité des structures légales et un bon niveau de respect de la règle de droit attirent les IDE; en retour, la présence des IDE pourrait favoriser aussi l'amélioration des structures légales et le de respect de la règle de droit.

En ce qui concerne l'Europe, l'analyse empirique a montré qu'en contraste avec l'Afrique au sud du Sahara, l'influence des structures légales et du respect de la règle de droit n'est pas statistiquement significative, sans doute parce que c'est une question déjà réglée dans cette partie du monde; cependant, les variables comme l'efficacité du marché du travail, et du crédit, la taille de l'État (charges fiscales), la liberté de commerce international et la stabilité monétaire sont les variables réglementaires de la liberté économique qui ont une influence statistiquement significative pour l'attraction des IDE dans cette partie du monde. Autant pour l'Afrique que pour l'Europe, la taille de l'économie s'est révélée statistiquement significative pour l'attraction des IDE.

Les résultats empiriques ont permis de constater que les variables institutionnelles de la liberté économique sont certes importantes dans l'attraction des IDE tant pour l'Europe que pour l'Afrique. En revanche, les composantes spécifiques de la liberté économique qui sont importantes varient selon le niveau de développement des pays.

XI. BIBLIOGRAPHIE

- Acemoglu, Daron, Simon Johnson, et James Robinson (2004). « Institutions As The Fundamental Cause Of Long-Run Growth ». DOCUMENTOS CEDE 002889. UNIVERSIDAD DE LOS ANDES-CEDE.
- Agosin, Manuel R., et Ricardo Mayer (2000). « Foreign Investment In Developing Countries, Does It Crowd In Domestic Investment? » UNCTAD Discussion Paper 146. United Nations Conference on Trade and Development.
- Alesina, Alberto, Silvia Ardagna, Giuseppe Nicoletti, et Fabio Schiantarelli (2003). « Regulation and Investment ». NBER Working Paper 9560. National Bureau of Economic Research, Inc.
- Asiedu, Elizabeth (2005). « Foreign Direct Investment in Africa: The Role of Natural Resources, Market Size, Government Policy, Institutions and Political Instability ». Working Paper RP2005/24. World Institute for Development Economic Research (UNU-WIDER).
- Banque Africaine du Développement. (Page consultée le 6 mars 2013). *Facilité du climat des investissements*, [en ligne], <http://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/investment-climate-facility/>
- Bende-Nabende, Anthony, Jim Ford, et Jim Slater (2001). « FDI, Regional Economic Integration and Endogenous Growth: Some Evidence from Southeast Asia ». *Pacific Economic Review* 6 (3): 383–399.
- Bevan, Alan A., et Saul Estrin (2004). « The determinants of foreign direct investment into European transition economies ». *Journal of Comparative Economics* 32 (4) (décembre): 775-787.
- Bevan, Alan, Saul Estrin, et Klaus Meyer(2004). « Foreign investment location and institutional development in transition economies ». *International Business Review* 13 (1): 43-64.
- Biswas, Romita (2002). « Determinants of Foreign Direct Investment ». *Review of Development Economics* 6 (3): 492–504.
- Blomstrom, Magnus, et Ari Kokko (1997). « How foreign investment affects host countries ». Policy Research Working Paper Series 1745. The World Bank.

- Blomström, Magnus, et Ari Kokko (1997). « Regional Integration and Foreign Direct Investment ». Working Paper Series in Economics and Finance 172. Stockholm School of Economics.
- Blomstrom, Magnus, Robert E. Lipsey, et Mario Zejan(1994). « What Explains Developing Country Growth? » NBER Working Paper 4132. National Bureau of Economic Research, Inc.
- Boualam, Fatima (2008) « Les Institutions et Attractivité des IDE», dans *Colloque International « Ouverture et émergence en Méditerranée »* (Rabat, du 17 au 18 Octobre 2008), Rabat, Maroc.Consulté le février 23.
<http://fr.scribd.com/doc/76724115/Texte-Fatima-BOUALAM>.
- Brewer, Thomas L. (1993). « Government Policies, Market Imperfections, and Foreign Direct Investment ». *Journal of International Business Studies* 24 (1): 101-120.
- Buckley, Peter J, L Jeremy Clegg, Adam R Cross, Xin Liu, Hinrich Voss, et Ping Zheng. (2007). « The determinants of Chinese outward foreign direct investment ». *Journal of International Business Studies* 38 (4) (mai 24): 499-518.
- Busse, Matthias, et Carsten Hefeker (2007). « Political risk, institutions and foreign direct investment ». *European Journal of Political Economy* 23 (2) (juin): 397-415.
- Canada. Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence (2008). *Foncer pour gagner : rapport final juin 2008*, [en ligne], Canada, Industrie Canada, http://www.ic.gc.ca/eic/site/cprp-gepmc.nsf/fra/h_00027.html. (Page consultée le mars 8 2013).
- Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest. (Page consultée le 6 mars 2013). *Secteur Privé de la CEDEAO*, [en ligne], http://www.privatesector.ecowas.int/fr/III/keynote_commissaire_ME.pdf
- Chowdhury, Abdur, et George Mavrotas (2006). « FDI and Growth: What Causes What? » *World Economy* 29 (1): 9–19.
- Cleeve, Emmanuel (2008). « How Effective Are Fiscal Incentives to Attract FDI to Sub-Saharan Africa? » *The Journal of Developing Areas* 42 (1): 135-153.

- CNUCED - Investissement étranger direct* (1980 - 2011), [base de données en ligne], <http://unctadstat.unctad.org/ReportFolders/reportFolders.aspx> (Page consultée le 5 mars 2012)
- Dunning, John (2001). « The Eclectic (OLI) Paradigm of International Production: Past, Present and Future ». *International Journal of the Economics of Business* 8 (2): 173-190.
- Dawson, John W. (1998). « Institutions, Investment, and Growth: New Cross-Country and Panel Data Evidence ». *Economic Inquiry* 36 (4): 603–619.
- (2006). « Regulation, Investment, and Growth Across Countries ». Working Paper 03-10. Department of Economics, Appalachian State University.
- Devereux, Michael P., et Rachel Griffith (1998). « Taxes and the location of production: evidence from a panel of US multinationals ». *Journal of Public Economics* 68 (3) (juin 1): 335-367.
- Doing Business 2012|Entreprenre dans un monde plus transparent. (Page consultée le 10 mars 2013). *Doing Business 2012*, [en ligne], <http://français.doingbusiness.org/reports/global-reports/doing-business-2012>
- Ebolo, Martin Dieudonné (1998). « L'implication des Puissances Occidentales dans Les Processus de Démocratisation En Afrique : Analyse des Actions Américaine et Française au Cameroun (1989-1997) », *Polis*, Vol. 6, n° 2.
- Estrin, Saul, Alan Bevan, et Klaus Meyer (2001). « Institution Building and the Integration of Eastern Europe in International Production ». One Europe or Several? Working Paper 16. One-Europe Programme.
- Feils, Dorothee J., et Manzur Rahman (2008). « Regional Economic Integration and Foreign Direct Investment: The Case of NAFTA ». *Management International Review* 48 (2) (avril 1): 147-163.
- Fraser Institute (2011). *Economic Freedom of the World 2011 Annual Report*, [en ligne], Vancouver, BC. http://www.freetheworld.com/release_2011.html (Page consultée le 5 mars 2012).
- Freund, Caroline, et Nadia Rocha (2011). « What Constrains Africa's Exports? » *The World Bank Economic Review* 25 (3) (janvier 1): 361-386.

- Froese, Fabian Jintae, Park, Hyemin et Lee, Si-young (2010). « Predictors of inward foreign direct investment: A communication perspective », *African Journal of Business Management*, Vol. 4(13), pp. 2780-2789, 4 October, 2010.
- Gani, Azmat (2011). « The effect of business environment on trade in Gulf Cooperation Council Countries », *Journal of International Trade and Law Policy*, Vol. 10 Iss: 3, pp. 200-212.
- Gao, Ting (2005). « Foreign direct investment and growth under economic integration ». *Journal of International Economics* 67 (1) (septembre): 157-174.
- Globerman, Steven, et Victor Zitian Chen (2010). « Best Policy Practices for Promoting Inward and Outward Foreign Direct Investment ». SSRN Scholarly Paper ID 1722003. Rochester, NY: Social Science Research Network.
- Grubert, Harry, et John Mutti (1991). « Taxes, Tariffs and Transfer Pricing in Multinational Corporate Decision Making ». *The Review of Economics and Statistics* 73 (2): 285-93.
- Gwartney, James D., Randall G. Holcombe, et Robert A. Lawson (2004). « Economic Freedom, Institutional Quality, and Cross-Country Differences in Income and Growth ». *Cato Journal* 24: 205.
- Gwartney, James, et Robert Lawson (2003). "The Concept and Measurement of Economic Freedom." *European Journal of Political Economy* 19 (3): 405–430.
- Gwartney, James D., Robert A. Lawson, et Randall G. Holcombe (1999). « Economic Freedom and the Environment for Economic Growth ». *Journal of Institutional and Theoretical Economics (JITE)* 155 (4).
- Gylfason, Thorvaldur (2001). « Natural Resources and Economic Growth: What is the Connection? » SSRN Scholarly Paper ID 279679. Rochester, NY: Social Science Research Network.
- Hansen, Henrik, et John Rand (2006). « On the Causal Links Between FDI and Growth in Developing Countries ». *World Economy* 29 (1): 21–41.

- Henisz, W. J. (2000). « The Institutional Environment for Multinational Investment ». *Journal of Law, Economics, and Organization* 16 (2) (janvier 10): 334-364.
- Khamfula, Yohane (2007). « Foreign Direct Investment and Economic Growth in EP and IS Countries: The Role of Corruption ». *World Economy* 30 (12): 1843–1854.
- Kinoshita, Yuko, et Nauro F. Campos (2003). « Why Does Fdi Go Where It Goes? New Evidence From The Transition Economies ». William Davidson Institute Working Papers Series 2003-573. William Davidson Institute at the University of Michigan.
- Koyama, Takeshi, et Stephen S. Golub (2006). « OECD's FDI Regulatory Restrictiveness Index: Revision and Extension to more Economies ». OECD Working Papers on International Investment 2006/4. OECD Publishing.
- Lim, Ewe-Ghee (2001). « Determinants of, and the Relation Between, Foreign Direct Investment and Growth: A Summary of the Recent Literature ». IMF Working Paper 01/175. International Monetary Fund.
- Mankiw, N. Gregory, David Romer, et David N. Weil (1992). « A Contribution to the Empirics of Economic Growth ». Working Paper 3541. National Bureau of Economic Research.
- Markusen, James R. (2004). *Multinational Firms And The Theory Of International Trade*. MIT Press.
- Meyer, Klaus E. (2001). « Institutions, Transaction Costs, and Entry Mode Choice in Eastern Europe ». *Journal of International Business Studies* 32 (2): 357-367.
- Mohamed, Sufian Eltayeb, et Moise G. Sidiropoulos (2010). « Another look at the determinants of foreign direct investment in MENA countries: an empirical investigation ». *Journal of economic development*. - Seoul, Korea, ISSN 0254-8372, ZDB-ID 8720150. - Vol. 35.2010, 2, p. 75-95.
- Morisset, Jacques, et Olivier Lumenga Neso (2002). « Administrative Barriers to Foreign Investment in Developing Countries ». Policy Research Working Paper Series 2848. The World Bank.

- Mudambi, Ram, et Pietro Navarra (2003). « Political Culture and Foreign Direct Investment: The Case of Italy ». *Economics of Governance* 4 (1) (avril 1): 37-56.
- North, Douglas (2003). « The Role of Institutions in Economic Development ». ECE Discussion Papers Series 2003_2. UNECE.
- (1991). « Institutions ». *Journal of Economic Perspectives* 5 (1): 97-112.
- (1990). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge University Press.
- OECD (2008). « OECD Benchmark Definition of Foreign Direct Investment - 4th Edition ». OECD.
- OCDE. (Page consultée le 7 mars 2013). « Comité de la politique de la réglementation », [en ligne], <http://www.oecd.org/fr/reformereg/politique-reglementaire/comitedelapolitiquedelareglementation.htm>.
- Palda, Filip. 2011. *Pareto's Republic and the New Science of Peace*. Cooper-Wolfing.
- Philippot, Louis-Marie. 2009. « Rente naturelle et institutions. Les Ressources Naturelles : Une " Malédiction Institutionnelle " ? » Working Paper 200927. CERDI. <http://ideas.repec.org/p/cdi/wpaper/1114.html>.
- Radio France International. (Page consultée le 7 mars 2013). À Accra, Obama s'adresse aux Africains, [en ligne], http://www.rfi.fr/actufr/articles/115/article_82604.asp.
- Robert E. Lucas, Jr. (1989). « On the Mechanics of Economic Development ». Working Paper 1176. National Bureau of Economic Research.
- Romer, Paul (1993). « Idea gaps and object gaps in economic development ». *Journal of Monetary Economics* 32 (3): 543-573.
- Sachs, Jeffrey D. (2001). « Tropical Underdevelopment ». Working Paper 8119. National Bureau of Economic Research.

- Solow, Robert M. (1956). « A Contribution to the Theory of Economic Growth ». *The Quarterly Journal of Economics* 70 (1) (janvier 2): 65-94.
- The Wall Street Journal and The Heritage Foundation (2011). *2011 Index of Economic Freedom*, [en ligne], <http://www.heritage.org/index/download> (Page consultée le 5 mars 2012).
- The World Bank - WorldDataBank* (1960 -), [base de données en ligne], Genève, Suisse, <http://databank.worldbank.org/data> (Page consultée le 5 mars 2012).
- Transparency International (Page consultée le 7 mars 2013). *Site de Transparency International*, [en ligne], http://archive.transparency.org/regional_pages/africa_middle_east/sub_saharan_africa.
- Turkcan, Burcu, et I. Hakan Yetkiner. 2010. « Endogenous determination of FDI growth and economic growth: the OECD case ». *International Journal of Public Policy* 5 (4) (janvier 1): 409-429.
- Union internationale des télécommunications. (Page consultée le 10 mars 2013). *Site de l'Union internationale des télécommunications*, [en ligne], http://www.itu.int/itu-news/manager/display.asp?lang=fr&year=2008&issue=01&ipage=itu_europe_investment&ext=html.
- United States Agency for International Development. (Page consultée le 8 mars 2013). « *Who We Are* », [en ligne], <http://www.usaid.gov/who-we-are>.
- World Bank (2010). « Reform and Regional Integration of Professional Services in East Africa: Time for Action ». World Bank.
- World Bank Group. (Page consultée le 10 mars 2013). *Better Regulation for Growth*, [en ligne], <https://www.wbginvestmentclimate.org/advisory-services/regulatory-simplification/business-regulation/better-regulation-for-growth/brg.cfm>
- World Economic Forum (2011). *The Global Competitiveness Report 2010-2011 | World Economic Forum*, [en ligne], <http://www.weforum.org/reports/global-competitiveness-report-2010-2011-0>. (Page consultée le 5 mars 2012).

ANNEXE 1: RÉSULTATS DES REGRESSIONS

Table de Résultat 1 : Régression sur l'échantillon africain

Dependent Variable: LOG(FDI)
 Method: Panel Least Squares
 Date: 01/21/12 Time: 23:55
 Sample: 2001 2009
 Cross-sections included: 26
 Total panel (unbalanced) observations: 228

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-56.27212	13.27685	-4.238365	0.0000
LOG(LBC)	-0.140366	0.433383	-0.323883	0.7464
LOG(SG)	0.342203	0.241155	1.419018	0.1575
LOG(SM)	-0.273131	0.200410	-1.362862	0.1745
LOG(FT)	0.143780	0.380216	0.378153	0.7057
LOG(LSPR)	0.464328	0.197335	2.352997	0.0196
LOG(NR)	-0.111346	0.060843	-1.830063	0.0688
LOG(GDP)	0.627848	0.196216	3.199783	0.0016
LOG(POP)	3.009083	1.048456	2.870013	0.0046

Effects Specification

Cross-section fixed (dummy variables)

R-squared	0.944410	Mean dependent var	6.931725
Adjusted R-squared	0.934954	S.D. dependent var	1.583231
S.E. of regression	0.403789	Akaike info criterion	1.160911
Sum squared resid	31.63088	Schwarz criterion	1.672304
Log likelihood	-98.34383	F-statistic	99.87377
Durbin-Watson stat	1.889928	Prob (F-statistic)	0.000000

Source : Estimation de M.F. Fofana

Matrice de Corrélations (Afrique)

	FDI	FT	GDP	LBC	LSPR	NR	POP	SG	SM
FDI	1.00	0.24	0.92	0.21	-0.01	0.36	0.80	0.01	-0.06
FT	0.24	1.00	0.27	0.45	0.46	0.05	0.20	0.16	0.43
GDP	0.92	0.27	1.00	0.29	0.013	0.27	0.84	0.04	0.01
LBC	0.21	0.45	0.29	1.00	0.60	-0.15	0.12	-0.04	0.48
LSPR	-0.01	0.46	0.01	0.60	1.00	-0.42	-0.11	-0.11	0.39
NR	0.36	0.05	0.27	-0.15	-0.42	1.00	0.29	-0.12	-0.26
POP	0.80	0.20	0.84	0.12	-0.11	0.29	1.00	0.07	-0.08
SG	0.01	0.16	0.04	-0.04	-0.11	-0.12	0.07	1.00	0.10
SM	-0.06	0.43	0.01	0.48	0.39	-0.26	-0.08	0.10	1.00

Source : Estimation de M.F. Fofana

Statistiques Descriptives (Afrique)

	FDI	FT	GDP	LBC	LSPR	NR	POP	SG	SM
Mean	3609.169	5.874978	1.18E+10	5.920087	4.231602	10.15517	19009735	6.433463	6.783983
Median	982.1124	5.940000	6.03E+09	5.820000	4.180000	4.379483	11169549	6.630000	6.890000
Maximum	69089.09	8.100000	2.07E+11	8.000000	8.150000	78.77810	1.54E+08	9.700000	9.580000
Minimum	38.41507	3.150000	1.99E+08	3.850000	1.980000	0.005361	1199881.	2.870000	0.000000
Std. Dev.	9131.245	1.001864	2.47E+10	0.960990	1.410810	15.61866	27822272	1.350758	1.697031
Skewness	5.007298	-0.564260	5.532911	0.210740	0.538476	2.541697	3.351611	-0.191723	-1.380738
Kurtosis	29.90257	3.142477	36.43182	2.376020	2.722248	8.904940	14.79995	2.710726	6.534651
Jarque-Bera	7931.391	12.45337	11936.34	5.457345	11.90585	584.3261	1772.656	2.220591	193.6502
Probability	0.000000	0.001976	0.000000	0.065306	0.002598	0.000000	0.000000	0.329462	0.000000
Sum	833718.1	1357.120	2.72E+12	1367.540	977.5000	2345.844	4.39E+09	1486.130	1567.100
Sum Sq. Dev.	1.92E+10	230.8582	1.40E+23	212.4052	457.7887	56106.77	1.78E+17	419.6460	662.3803
Observations	231	231	231	231	231	231	231	231	231

Source : Estimation de M.F. Fofana

Table de Résultat 2: Régression sur l'échantillon européen

Dependent Variable: LOG(FDI)
 Method: Panel Least Squares
 Date: 01/21/12 Time: 12:57
 Sample: 2001 2009
 Cross-sections included: 25
 Total panel (balanced) observations: 225

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	12.37172	23.23322	0.532501	0.5950
LOG(LBC)	2.716275	0.358558	7.575561	0.0000
LOG(SG)	0.944636	0.162900	5.798883	0.0000
LOG(SM)	1.110650	0.199391	5.570209	0.0000
LOG(FT)	-3.586470	0.583903	-6.142237	0.0000
LOG(LSPR)	0.459490	0.304971	1.506666	0.1335
LOG(NR)	-0.310751	0.066163	-4.696742	0.0000
LOG(GDP)	0.036252	0.009309	3.894163	0.0001
LOG(POP)	-0.329814	1.385986	-0.237964	0.8122

Effects Specification

Cross-section fixed (dummy variables)

R-squared	0.971036	Mean dependent var	11.16909
Adjusted R-squared	0.966208	S.D. dependent var	1.514293
S.E. of regression	0.278366	Akaike info criterion	0.414968
Sum squared resid	14.87762	Schwarz criterion	0.915996
Log likelihood	-13.68392	F-statistic	201.1502
Durbin-Watson stat	1.24790	Prob (F-statistic)	0.000000

Source : Estimation de M.F. Fofana

Matrice de Corrélations (Europe)

	FDI	GDP	LBC	LSPR	NR	POP	SG	SM	FT
FDI	1.00	0.79	0.31	0.36	-0.11	0.56	-0.02	0.27	0.14
GDP	0.79	1.00	0.05	0.29	-0.10	0.74	0.00	0.21	0.09
LBC	0.31	0.05	1.00	0.60	-0.00	-0.32	0.06	0.52	0.40
LSPR	0.36	0.29	0.60	1.00	0.09	-0.11	-0.23	0.61	0.48
NR	-0.11	-0.10	-0.00	0.09	1.00	-0.11	-0.12	-0.18	-0.31
POP	0.56	0.74	-0.32	-0.11	-0.11	1.00	0.07	-0.28	-0.18
SG	-0.02	0.00	0.06	-0.23	-0.12	0.07	1.00	-0.10	-0.23
SM	0.27	0.21	0.52	0.61	-0.18	-0.28	-0.10	1.00	0.48
FT	0.14	0.09	0.40	0.48	-0.31	-0.18	-0.23	0.48	1.00

Source : Estimation de M.F. Fofana

Statistiques Descriptives (Europe)

	FDI	GDP	LBC	LSPR	NR	POP	SG	SM	FT
Mean	182329.5	4.62E+16	6.824667	7.237467	1.719908	22254608	5.272622	8.825067	7.650622
Median	79395.20	1.90E+16	6.880000	7.120000	0.572035	10087065	5.340000	9.420000	7.700000
Maximum	1260244.	3.62E+17	8.370000	9.620000	21.82061	82541000	8.310000	9.840000	9.050000
Minimum	2328.056	6.24E+09	4.330000	4.140000	0.023969	1340271.	2.560000	2.240000	6.220000
Std. Dev.	258024.5	7.70E+16	0.793466	1.427366	3.489709	24791795	1.259180	1.455885	0.633548
Skewness	2.265590	2.238747	-0.350612	-0.101849	3.925249	1.140983	-0.032127	-2.526665	-0.213149
Kurtosis	7.954150	7.062171	2.546650	1.794023	19.08502	2.765705	2.512808	8.739073	2.286195
Jarque-Bera	422.5799	342.6486	6.536630	14.02381	3003.358	49.33373	2.263920	548.1854	6.480448
Probability	0.000000	0.000000	0.038071	0.000901	0.000000	0.000000	0.322401	0.000000	0.039155
Sum	41024148	1.04E+19	1535.550	1628.430	386.9793	5.01E+09	1186.340	1985.640	1721.390
Sum Sq. Dev.	1.49E+13	1.33E+36	141.0276	456.3717	2727.887	1.38E+17	355.1600	474.7906	89.90971
Observations	225	225	225	225	225	225	225	225	225

Source : Estimation de M.F. Fofana

ANNEXE 2: LES COMPOSANTES DE L'INDICE DE LIBERTÉ ÉCONOMIQUE SELON L'INSTITUT FRASER

1. Taille du gouvernement : Dépenses, impôts, et entreprises

- A. Dépense de consommation du gouvernement général comme pourcentage de consommation totale
- B. Transferts et subventions comme pourcentage de PIB
- C. Entreprises et investissement de gouvernement
- D. Taux d'imposition marginal d'impôt supérieur
 - i. Taux maximum d'imposition du revenu marginal
 - ii. Revenu maximum et taux maximum marginal d'impôt sur le salaire

2. Structures légales et sécurité des droits de propriété

- A. Indépendance judiciaire
- B. Impartialité des cours
- C. Protection des droits de propriété
- D. Immixtion militaire dans l'application de la loi et du processus politique
- E. Intégrité du système légal
- F. Application légale des contrats
- G. Restriction réglementaire sur la vente des propriétés

3. Accès à une bonne monnaie

- A. Offre de monnaie (masse monétaire)
- B. Écart type de l'inflation
- C. Inflation
- D. Liberté d'avoir un compte bancaire en devise étrangère

4. Liberté de commerce international

- A. Taxes sur le commercial international
 - i. Revenu des taxes sur le commerce (% du secteur du commerce)
 - ii. Taux du tarif moyen
 - iii. Écart-type du taux de tarif
- B. Barrières réglementaires au commerce
 - i. Barrières non tarifaires
 - ii. Coût de conformité à l'importation et à l'exportation
- C. Taille du secteur commercial
- D. Taux de change du marché noir
- E. Contrôle du marché international du capital
 - i. Restrictions sur l'investissement étranger et propriété étrangère
 - ii. Contrôle du capital

5. Régulation du crédit, du travail et des affaires

- A. Régulation du marché du crédit
 - i. Propriété des banques
 - ii. Concurrence des banques étrangères
 - iii. Crédit du secteur
 - iv. Contrôle du taux d'intérêt/taux d'intérêt négatif réel
- B. Régulation du marché de travail
 - i. Régulation de l'embauche et salaire minimum
 - ii. Régulation de l'embauche de la mise à pied
 - iii. Négociation collective centralisée
 - iv. Régulation des heures de travail
 - v. Coût exigé de renvoi d'ouvrier
 - vi. Service militaire obligatoire
- C. Régulation des affaires
 - i. Contrôle de prix
 - ii. Exigences administratives
 - iii. Coûts de la bureaucratie
 - iv. Démarrage d'affaire
 - v. Paiements supplémentaires, dessous de table, favoritisme
 - vi. Restrictions sur les licences
 - vii. Coût de conformité à l'imposition.

ANNEXE 3: LISTE DES PAYS UTILISÉS DANS LES RÉGRESSIONS

Échantillon européen

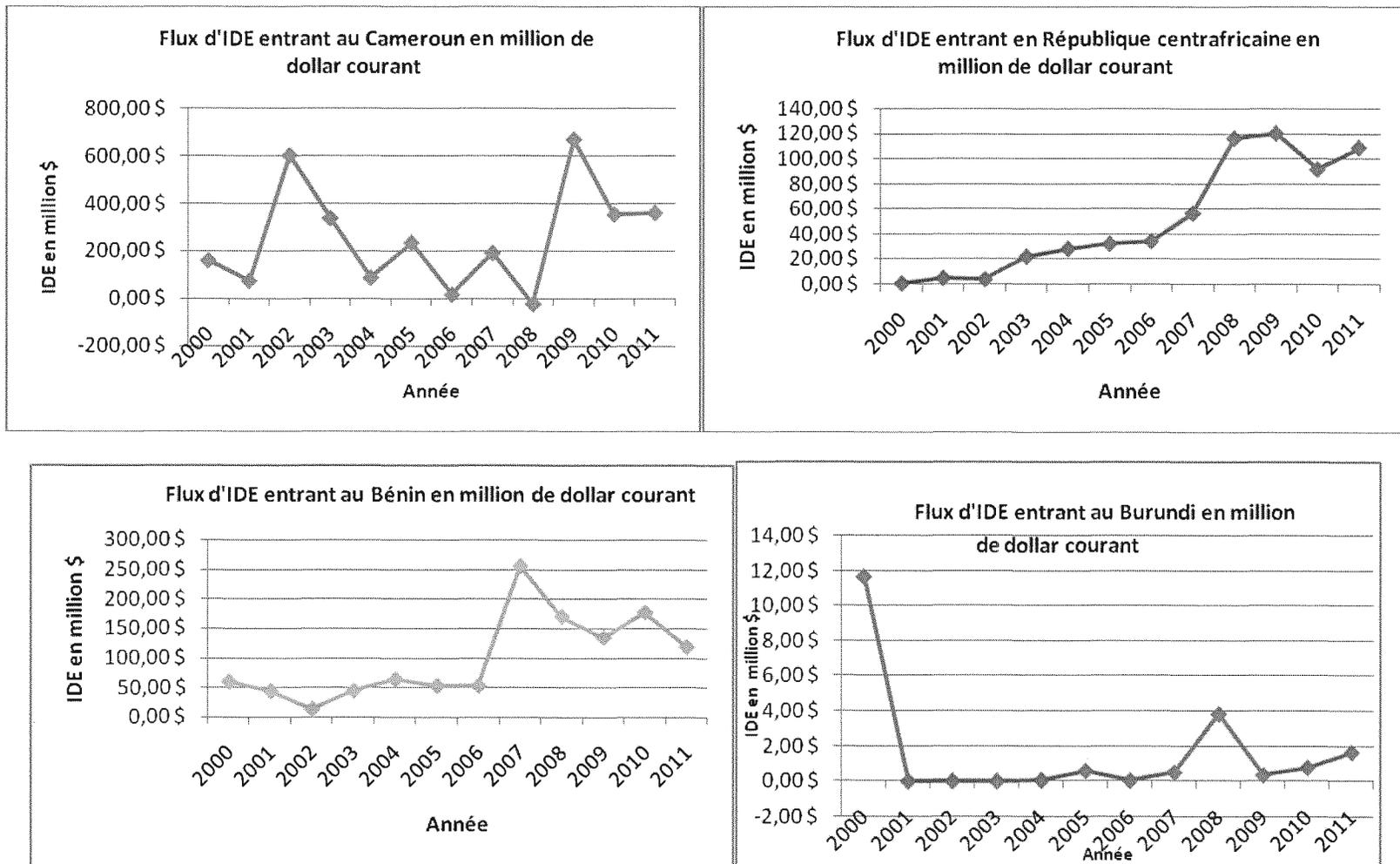
1. Autriche
2. République Tchèque
3. Danemark
4. Estonie
5. Finlande
6. France
7. Allemagne
8. Grèce
9. Hongrie
10. Islande
11. Irlande
12. Italie
13. Lettonie
14. Lituanie
15. Pays Bas
16. Norvège
17. Pologne
18. Portugal
19. Roumanie
20. Slovaquie
21. Slovénie
22. Suède
23. Suisse
24. Turquie
25. Grande Bretagne

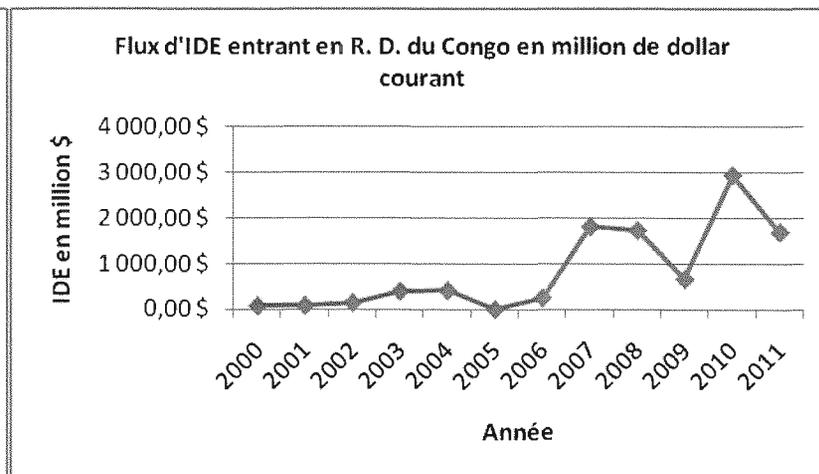
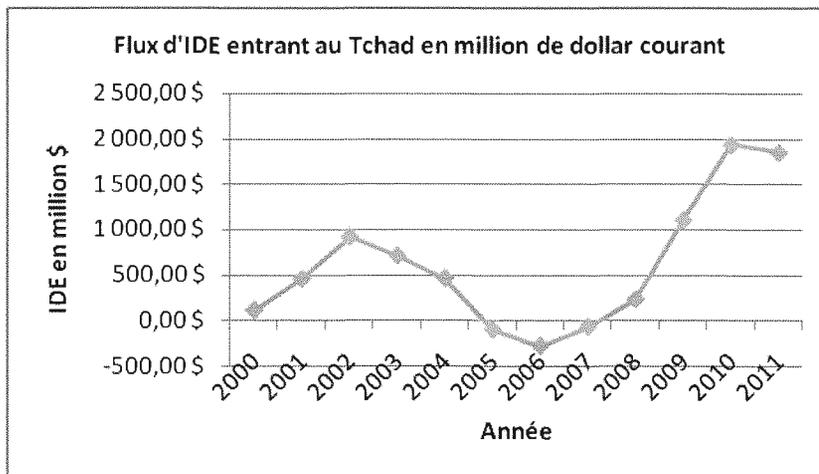
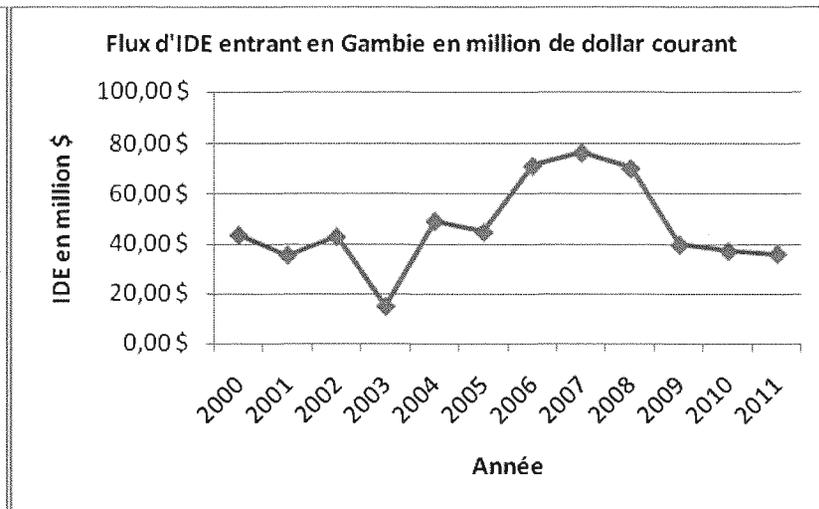
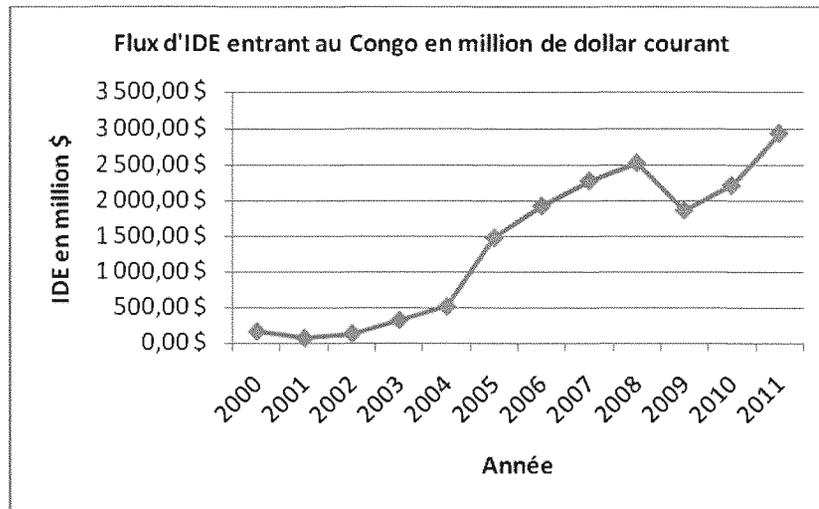
Échantillon africain

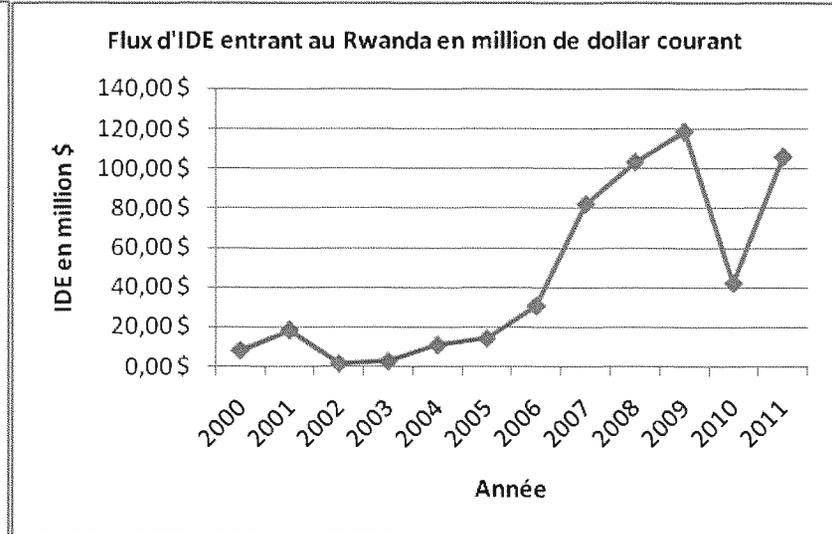
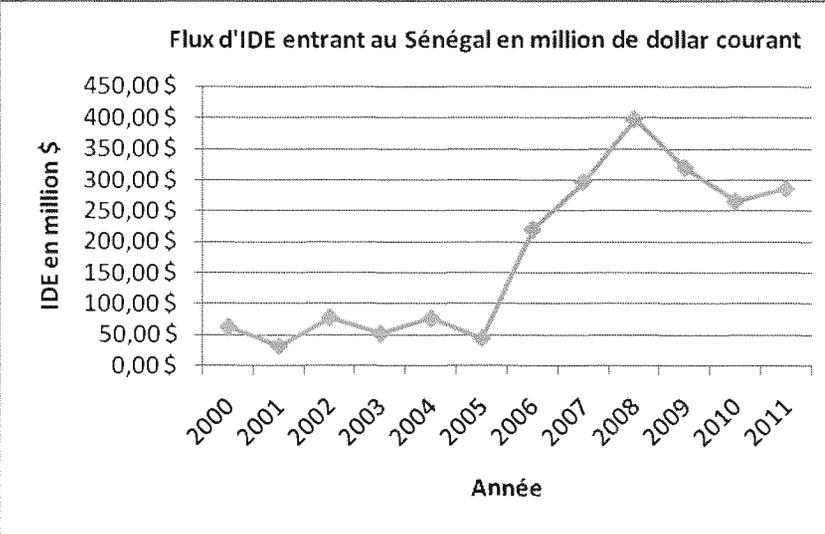
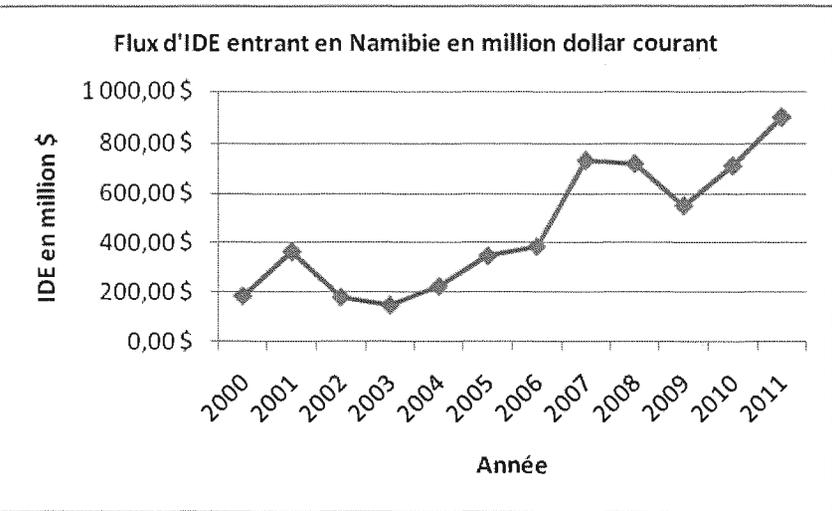
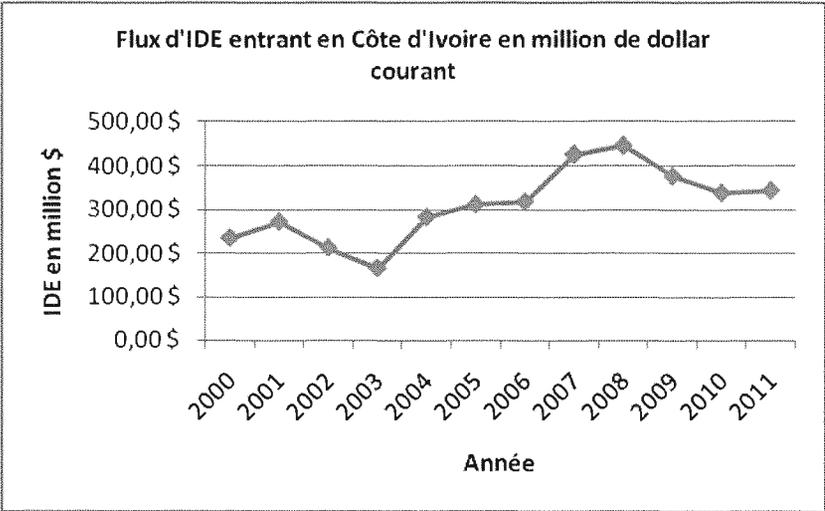
1. Bénin
2. Botswana
3. Burundi
4. Cameroun
5. Centrafrique
6. Tchad
7. RDC
8. Congo
9. Côte d'Ivoire
10. Ghana
11. Guinée-Bissau
12. Kenya
13. Mali
14. Malawi
15. Maurice
16. Namibie
17. Niger
18. Nigéria
19. Rwanda
20. Sénégal
21. Sierra Leone
22. Tanzanie
23. Togo
24. Ouganda
25. Zambie
26. Zimbabwe

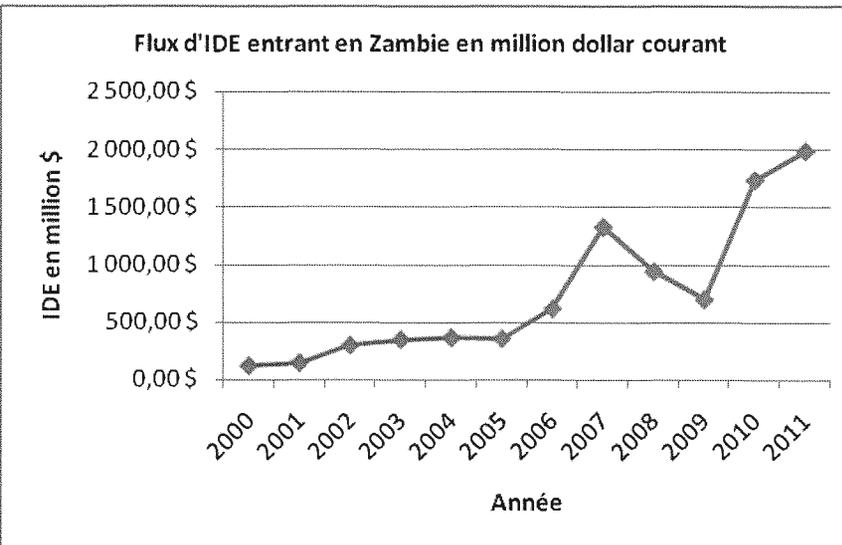
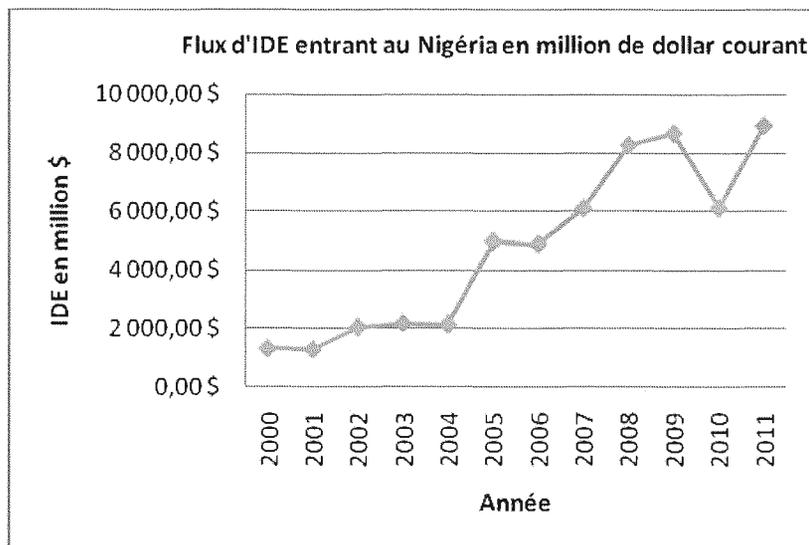
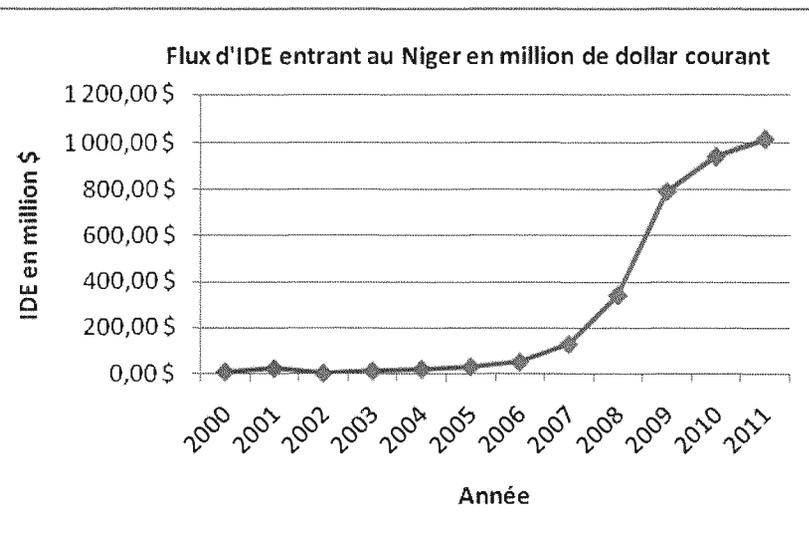
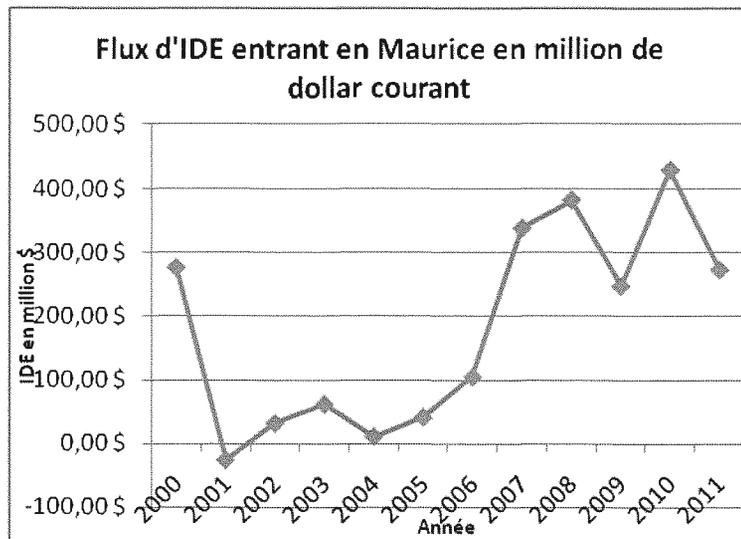
ANNEXE 4: IDE ENTRANT DANS LES PAYS (AFRIQUE & EUROPE) DE L'ÉCHANTILLION

Source: Illustration de M.F. Fofana à partir des données de la CNUCED.

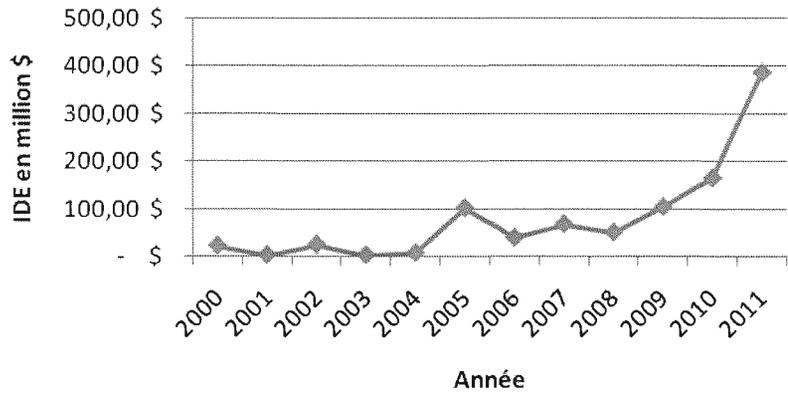




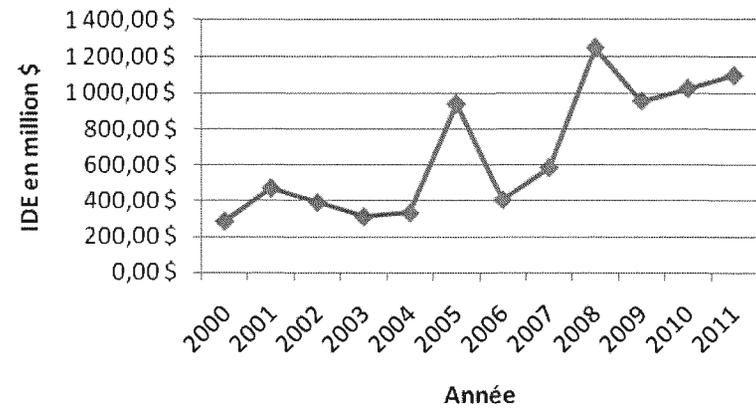




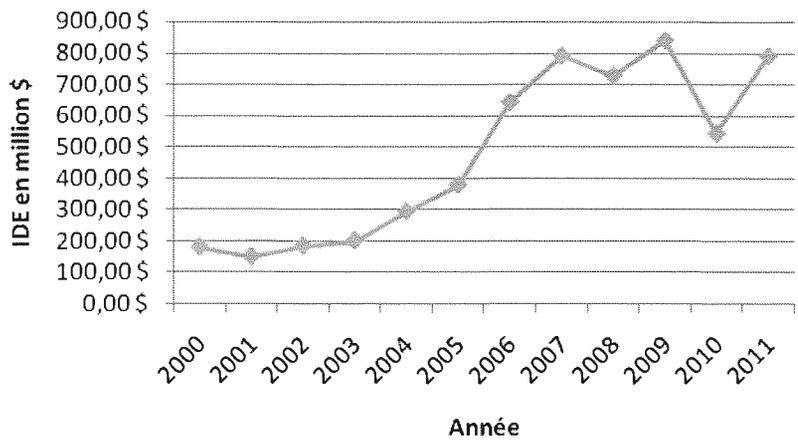
Flux d'IDE entrant au Zimbabwe en million de dollar courant



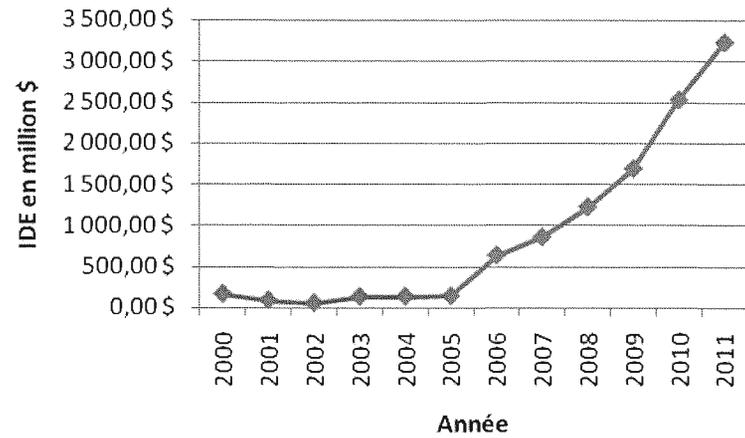
Flux d'IDE entrant en Tanzanie en million de dollar courant

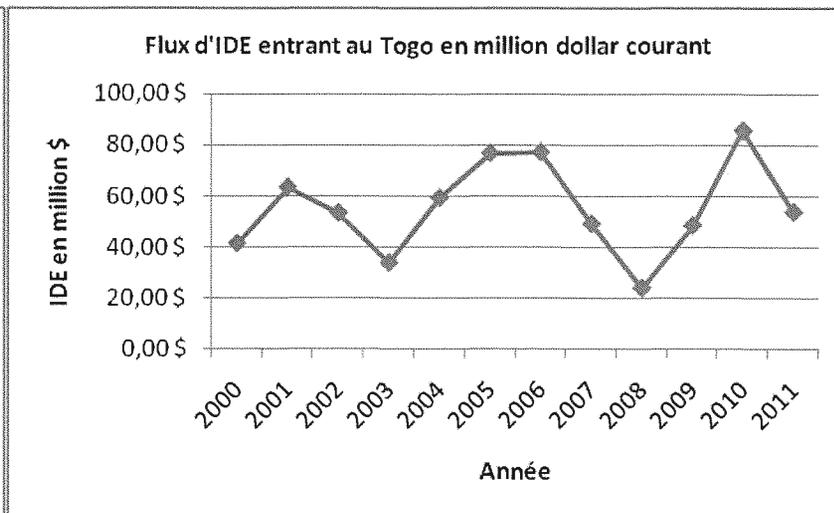
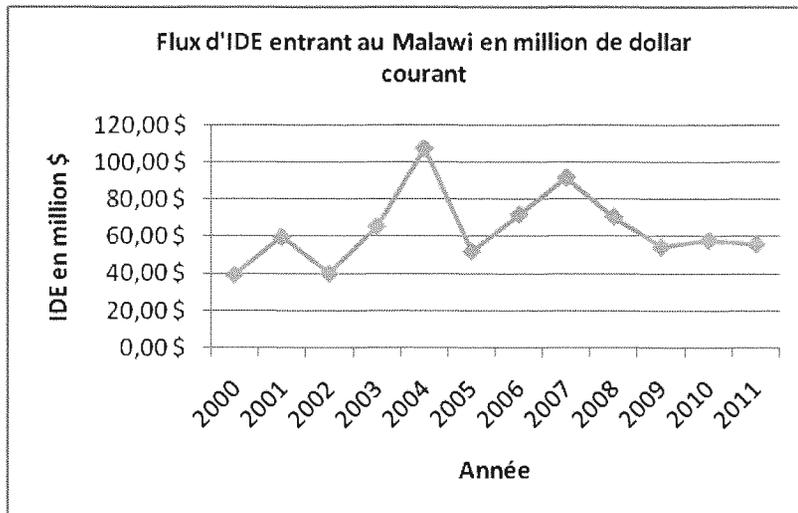
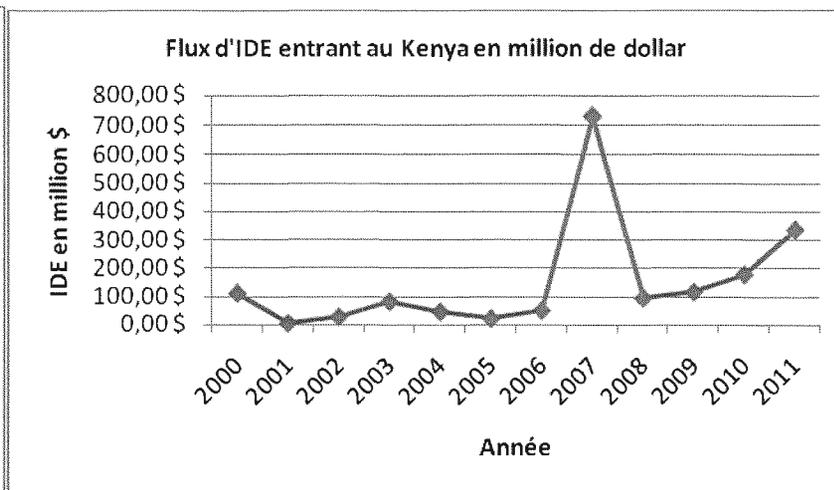
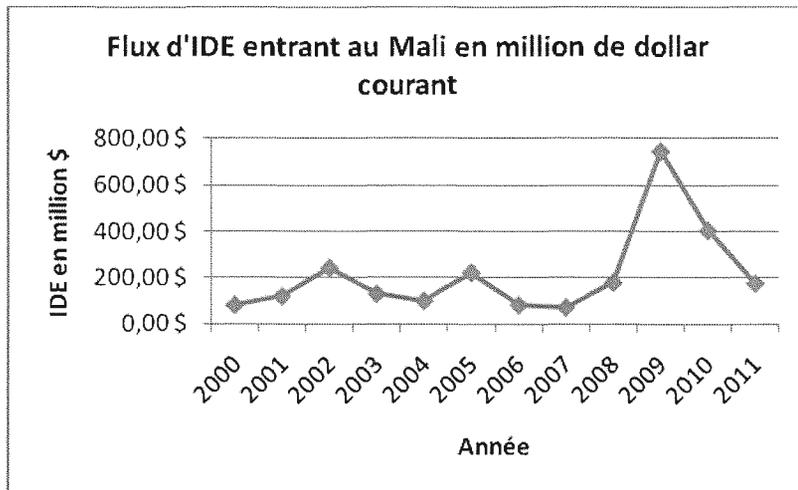


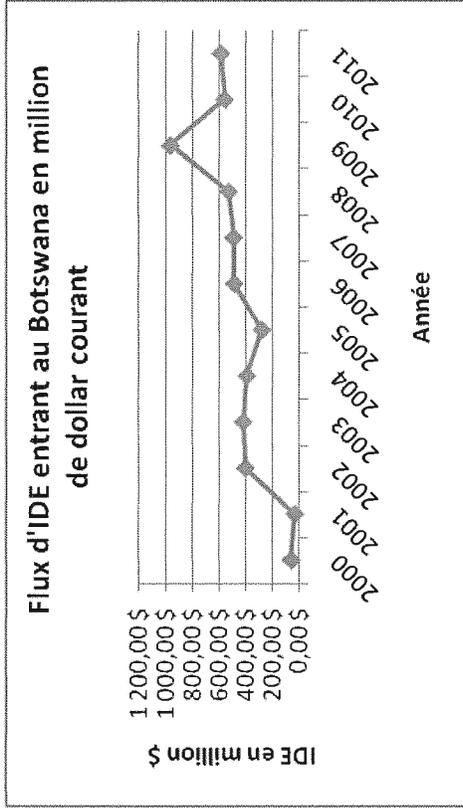
Flux d'IDE entrant en Ouganda en million de dollar courant



Flux d'IDE entrant au Ghana en million de dollar courant

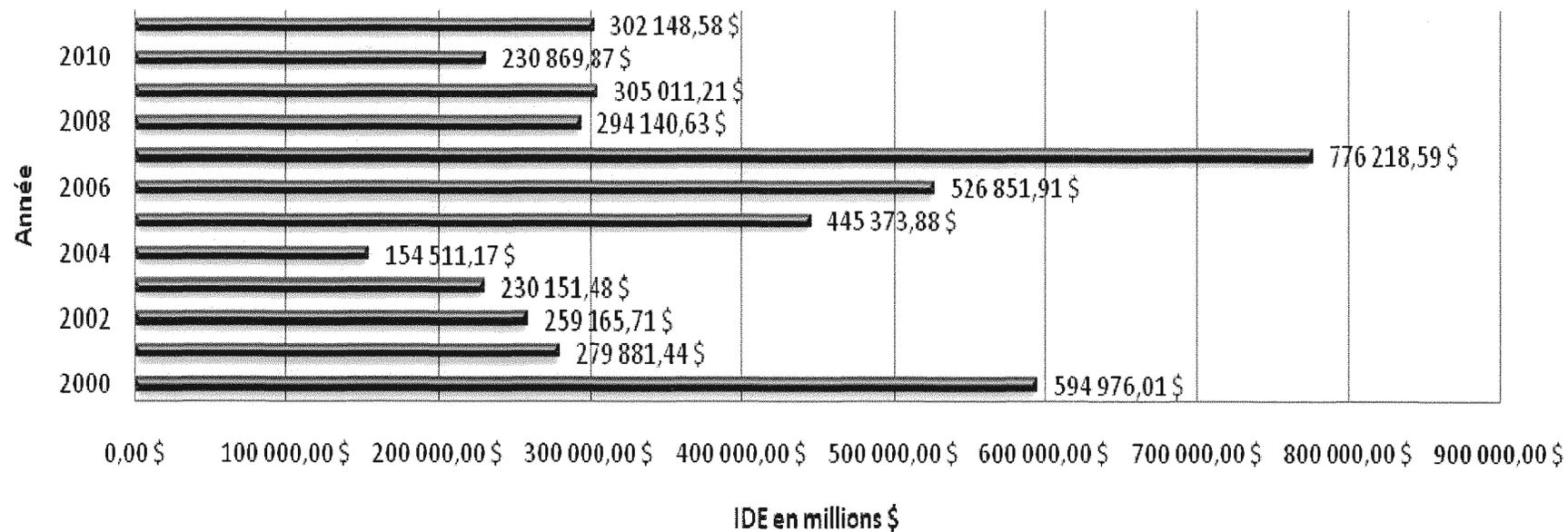






Flux d'IDE en million de dollar courant entrant en dans les 26 pays d'Europe de l'échantillon utilisé dans les regressions.

Voir l'Annexe 3 pour la liste des pays



Source: Illustration de M.F. Fofana à partir des données de la CNUCED.

ANNEXE 5 : SOMMAIRE DE QUELQUES ÉTUDES EMPIRIQUES SUR LES DETERMINANTS DE L'IDE

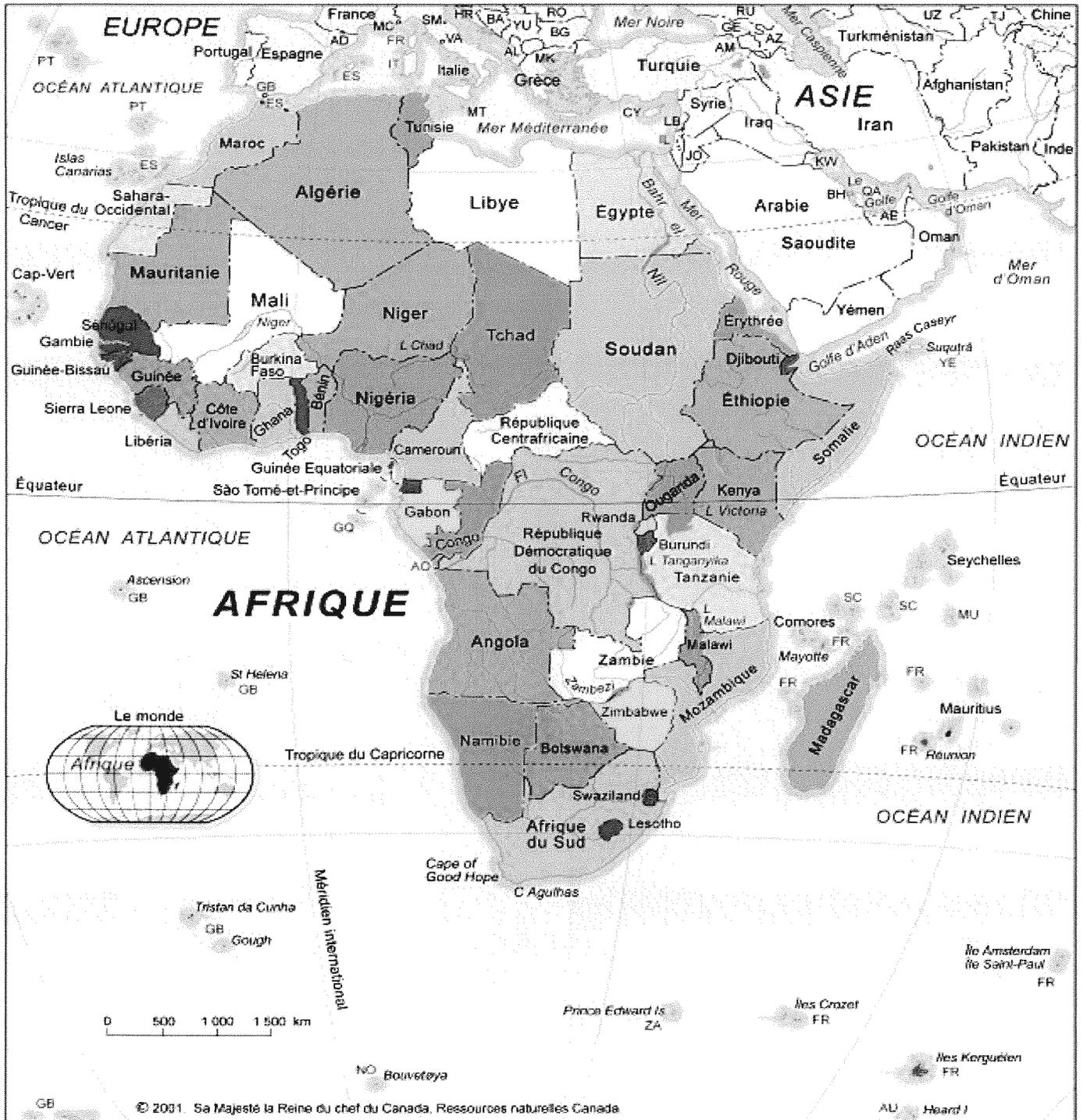
Légende : (+) signifie significatif avec signe positif; (-) signifie significatif avec signe négatif; et (0) signifie non significatif.

	(Auteur Année)	Échantillon	Variables indépendantes											
			Lagged FDI stock (+)	Market size (+)	Labour cost (-)	Education (0)	Natural resources (+)	Number of telephone lines (0)	Inflation (0)	External liberalization (0)	Rule of law (0)	Quality of bureaucracy (+)	Trade dependence (+)	Restrictions on FDI (-)
1	(Kinoshita et Campos 2003)	25 économies en transition.												
2	(Froese, F.J., Park, H. and Lee, S.Y. (2010))	56 pays de niveaux différents de développement	GDP per capita (+)	English (+)	Literacy (+)	Uncertainty avoidance (-)	In-group collectivism (-)	Assertiveness (-)	Political stability (+)	Legal system (0)	Number of coups d'état (-)			
3	(Cleeve 2008)	16 pays au sud du Sahara.	GDP per capita (+)	Adult literacy (0)	GDP growth rate (+)		No. phone lines per 1000 inhabs (0)	Average of political & civil freedom (0)	Corruption (-)	Profit Repatriation (0)	Temporary tax incentives (0)	Tax concessions (0)	(X+M)/GDP (+)	
4	(Mohamed et Sidiropoulos 2010)	12 pays du Moyen-Orient et Afrique du Nord; 24 pays en développement	Government spending/GDP (0)	GDP (+)	Number of inhabitants (0)	Real GDP Growth rate (+)	X Fuels/Total X (+)	No. phone lines per 1000 inhabs (0)	Inflation rate (-)	Corruption (-)	Investment profile (+)		(X+M)/GDP (+)	
5	(Asiedu 2005)	22 pays au sud du Sahara	GDP (+)	% adult literacy (+)		X fuels+minerals/total X (+)	No. phone lines per 1000 inhabs (+)	Inflation rate (-)	Corruption (-)	Effectiveness of rule of law (+)			Openness Index ICRG ¹⁴ (+)	
6	(Biswas 2002)	44 pays					No. phone lines per 1000 inhabs (+)	Duration of regime (-)	Type of regime (+)	Protection of copyright index ¹⁵ (+)	Installed net electric generation capacity per capita (+)	Wage/worker (0)		
7	(Fofana 2012)	26 pays au sud du Sahara	Size of government (0)	Sound money (0)	Freedom of trade (0)	Legal system & property right (+)	Natural resources (0)	GDP (+)	Population (+)	Regulation of labor, credit & entrepreneurship (0)				

¹⁴ ICRG signifie International Country Risk Guide.

¹⁵ Calculated according to ICRG property right; it includes: risk of expropriation; rule of law; government credibility with respect to honouring agreements; bureaucracy, and corruption.

ANNEXE 6: CARTE DE L'AFRIQUE



Source : Ressources Naturelles Canada